



---

# RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE RÉPONSE RAPIDE RÉFUGIÉES 2023

## 23-RR-CAF-59117

Mohamed Ag Ayoya

Coordinateur Résident / Humanitaire

# PARTIE I – APERÇU DE L'ALLOCATION

## RÉSUMÉ DU PROCESSUS ET DE LA CONSULTATION :

Merci d'indiquer quand la revue après action (RAA) a été conduite et qui y a participé.

N/A

La conformité des projets aux objectifs visés par cette allocation CERF RR 2023 a fait l'objet de discussions stratégiques et opérationnelles lors des réunions de l'Équipe Humanitaire Pays, permettant la mise en œuvre d'actions correctives durant la durée de vie des projets. Parallèlement, cette allocation a fait l'objet d'une évaluation particulière de la visite du OCHA Donor Support Group en avril 2024. Toutefois, du fait des circonstances exceptionnelles de cette visite et de la mobilisation des partenaires clefs sur le terrain, la RAA n'a pas pu se tenir en amont de la consolidation de ce rapport final.

Merci de confirmer que le rapport final a été discuté avec l'équipe humanitaire et/ou l'équipe de pays des Nations-Unies et avec les coordinateurs sectoriels.

Oui  Non

Merci de confirmer que le rapport final a été partagé pour examen aux intervenants dans le pays (c-à-d les agences bénéficiaires du CERF, les coordinateurs et membres des secteurs/groupes sectoriels et les institutions gouvernementales compétentes).

Oui  Non

## PRIORISATION STRATÉGIQUE

### Déclaration stratégique du Coordinateur Résident / Humanitaire :

Sur la base des besoins et activités identifiés respectivement dans le Plan de Réponse Régional pour les réfugiés soudanais et dans l'addendum du Plan de Réponse Humanitaire (HRP) 2023, et après consultation avec l'Inter Cluster (ICC), l'Équipe Humanitaire Pays (EHP), les agences des Nations-Unies impliquées dans la réponse aux urgences, les agences chefs de file des clusters, la représentation des ONG internationales, des ONG nationales et les bailleurs de fonds, une stratégie de priorisation a été définie et repose méthodologiquement sur les critères suivants :

- Le caractère life saving des interventions ;
- Les sous-préfectures en République Centrafricaine accueillant les réfugiés soudanais et retournés centrafricains et peu desservies en services de santé sexuelle et reproductive;
- La capacité de mise en œuvre des projets dans le délai octroyé;
- Les conditions d'accès aux zones ciblées.

Ainsi, des projets en protection générale et en protection de l'enfant, et en santé sexuelle et reproductive ont été retenus pour adresser les besoins urgents de 39 800 personnes très vulnérables vivant dans un contexte de déplacement forcé et d'insécurité physique.

### Valeur ajoutée du financement CERF :

#### Les financements du CERF ont-ils permis de fournir rapidement une assistance aux bénéficiaires ?

Oui

En partie

Non

La plupart des projets ont été mis en œuvre immédiatement après le décaissement des fonds permettant ainsi d'atteindre les personnes les plus vulnérables de façon rapide et ciblée.

#### Le CERF a-t-il contribué à apporter une réponse dans les temps pour répondre aux besoins pour lesquels l'élément « temps » est critique ?

Oui

En partie

Non

Les besoins les plus urgents des réfugiés soudanais et retournés centrafricains en protection y compris VBG et protection de l'enfant ont été couverts par les projets « life saving » financés par le CERF RR 2023. Toutefois, l'existence de contraintes administratives et physiques ont ralenti la mise en œuvre des activités en Protection de l'Enfant et en Protection Générale nécessitant ainsi des extensions sans coûts.

**Le CERF a-t-il amélioré la coordination au sein de la communauté humanitaire ?**

Oui

En partie

Non

Les différentes réunions de priorisations ont permis aux membres de l'EHP de se réunir autour du Coordonnateur Humanitaire et de définir conjointement les secteurs et régions prioritaires ainsi que le timing approprié.

**Les fonds du CERF ont-ils contribué à améliorer la mobilisation d'autres sources de financement ?**

Oui

En partie

Non

La promptitude de ce financement CERF a permis aux acteurs humanitaires de démontrer leur capacité de déploiement rapide dans les régions affectées par la crise soudanaise et de susciter la confiance des bailleurs bilatéraux pour soutenir davantage le plan de réponse régional pour les réfugiés soudanais.

**Considérations stratégiques des quatre domaines prioritaires humanitaires<sup>1</sup> :**

La stratégie de priorisation de la subvention CERF RR de 2023 avait pris en compte les aspects liés à la protection car ils se prêtent à la nature de la crise humanitaire complexe qui découle du conflit au Soudan et reste centrale dans le plan de réponse humanitaire 2023. Les fonds CERF ont permis une réponse d'urgence mieux adaptée aux besoins spécifiques de protection des femmes, des filles, des garçons, et des personnes âgées ou ayant un handicap afin de maximiser la pertinence et l'impact des projets sur l'environnement protecteur en République Centrafricaine dans un contexte de conflit et de déplacement forcé. En particulier, les questions liées au genre ont été traitées en priorisant les besoins des femmes et des filles en santé sexuelle et reproductive. En veillant à ce que les femmes et les filles soient impliquées dans les activités de redevabilité des projets CERF. Également la nature de l'urgence des en lien avec l'arrivée des réfugiés soudanais a nécessité que la protection occupe une place centrale au sein de la réponse financée par cette allocation CERF.

Les contraintes administratives notamment les arrêtés préfectoraux et les contraintes physiques limitant l'accès des humanitaires ont freiné le démarrage des activités de protection.

**Tableau 1 : Aperçu de financement (US\$)**

<b>Montant total nécessaire à la réponse humanitaire</b>	<b>34 500 000*</b>
CERF	3 999 997
Fonds humanitaire commun / Fonds pour les interventions d'urgence (le cas échéant)	0
Autres (bilatéral / multilatéral)	\$18 355 868
<b>Financement total reçu pour la réponse humanitaire (par source ci-dessus)</b>	<b>22 355 865</b>

\* Le montant total sous le "Inter-Agency Sudan Regional Refugee Response Plan" en RCA est ensuite augmenté à US \$42,649,652.

**Tableau 2 : Subventions d'urgence du CERF par projet et secteur / cluster (US\$)**

Agence	Code du projet	Secteur / cluster	Montant
UNFPA	23-RR-FPA-028	Santé - Santé sexuelle et reproductive	500 000

<sup>1</sup> En janvier 2019, le coordinateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

<b>UNHCR</b>	23-RR-HCR-023	Protection	2 000 000
<b>UNICEF</b>	23-RR-CEF-039	Protection - Protection de l'enfant	500 000
<b>WFP</b>	23-RR-WFP-032	Services commun - Logistique	999 997
<b>Total</b>			<b>3 999 997</b>

**Tableau 3 : Répartition du financement du CERF par modalités de mise en œuvre (US\$)**

<b>Total des fonds utilisés directement par les agences des Nations Unies y compris l'acquisition des marchandises de secours</b>	<b>2 914 341</b>
Fonds transférés aux partenaires gouvernementaux *	0
Fonds transférés aux partenaires ONG internationales pour mise en œuvre *	569 657
Fonds transférés aux partenaires ONG nationales pour mise en œuvre *	515 999
Fonds transférés aux partenaires de Croix-Rouge et du Croissant-Rouge *	0
<b>Total fonds transférés aux partenaires (IP) *</b>	<b>1 085 656</b>
<b>Total</b>	<b>3 999 997</b>

\* Les chiffres indiqués dans le tableau 3 sont basés sur les rapports de projet (partie II, sections 1) et doivent être cohérents avec l'aperçu des sous-subsventions en annexe.

## 1. PRIORISATION OPÉRATIONNELLE

### Aperçu situation humanitaire (en anglais pour publication en ligne) :

Since the start of the conflict in neighboring Sudan, more than 10,000 Sudanese refugees have arrived in the northeast of the Central African Republic. This is a region that is heavily dependent on trade from Sudan's Darfur region, which the conflict has interrupted. As a consequence, food prices have increased. More than 100,000 people in the area were already facing food insecurity, including 25,000 who were considered most vulnerable. Their situation humanitarian needs and food security have deteriorated.

### Utilisation opérationnelle de l'allocation CERF (en anglais pour publication en ligne) :

In response, the Emergency Relief Coordinator allocated \$4 million from CERF's Rapid Response window to support the humanitarian response for refugees and host communities in northeastern CAR. With this funding, UN agencies and their partners are providing protection services, including child protection, sexual and reproductive healthcare to refugees and host communities - a total of 39,800 people. The allocation also supports the UN Humanitarian Air Service. The country team is using the allocation to avoid a destabilization in an already fragile context.

In total, 45,495 people (68% women and girls) including 18,365 children (55% girls), and 307 people living with disabilities received assistance. Among them, 2,623 were internally displaced, 15,679 were refugees, 6,534 were returnees and 20,659 were host community. Various Accountability to Affected Population (AAP) mechanisms were set in place considering the preference of the assisted population, committees, listening clubs, information and feedback centers, green line, focus group discussions.

Specifically, 33,828 affected people received sexual and reproductive health assistance and 17,295 benefited from protection mechanisms, including 9,772 which received child protection and GBV assistance. A total of 11 137 Sudanese refugees (52% women and 6,247 children) were biometrically registered. These refugees with the CAR returnees were assisted with NFI and protection services to help them live with dignified conditions. In parallel, 11, 303 affected women and girls benefitted from women-friendly spaces. About 5,335 affected children had access to child friendly spaces.

These results were achieved in partnership with international NGOs and three national NGOs. In total national NGOs indirectly received 12.9 % of this CERF RR 2023 allocation.

### **Personnes ayant reçu une assistance directe :**

La méthodologie d'estimation suivante, nous a permis d'éviter le double comptage : dans un premier temps, le chiffre le plus élevé des différents groupes d'âges pour chaque catégorie de personne a d'abord été déterminé. Ensuite, la somme par groupe d'âge puis par catégorie ont été calculées.

En santé sexuelle et reproductive, la cible fixée a été dépassée de plus de 36%. Ceci est dû au succès des sensibilisations communautaires qui ont généré un intérêt supérieur à ce qui avait été estimé lors de la conception du projet.

En protection générale, l'inclusion de nouvelles zones d'arrivées des refugies soudanais et retournés centrafricains s'illustre par le dépassement de la cible de 14%.

La planification de la réponse financée par cette allocation CERF RR 2023 était inclusive en tenant compte des besoins spécifiques des personnes vivant avec un handicap. Toutefois, dans le cadre des activités de cette allocation peu de personnes à besoins spécifiques ont été assistées. L'écart entre la cible planifiée et le résultat atteint est de 86%.

### **Personnes ayant reçu une assistance indirecte :**

Au total, plus de 27 000 bénéficiaires ont reçu une assistance indirecte via ces projets dans les préfectures de la Vakaga, de la Bamingui-Bangoran et Ouaka. Il s'agit du chiffre le plus élevé de bénéficiaires indirects parmi l'ensemble des quatre projets CERF. Afin d'éviter, le double comptage, il est le seul que nous avons considéré pour ce calcul.

**Tableau 4 : Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF par secteur / cluster \***

Secteur / cluster	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Services commun - Logistique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Santé - Santé sexuelle et reproductive	14 358	2 085	5 587	2 793	24 823	20 924	3 411	7 975	1 518	33 828
Protection	3 767	753	5 727	4 822	15 069	3 724	3 364	5 586	4 621	17 295
Protection - Protection de l'enfant	350	150	4 475	5 025	10 000	344	156	4 366	4 906	9 772

**Table 5 : Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF par secteur / cluster \***

Catégories	Prévu	Atteint
Réfugiés	10 368	15 679
Retournés	4 776	6 534
Déplacés internes	5 162	2 623
Communautés d'accueil	19 494	20 659
Autres personnes touchées	0	0
<b>Total</b>	<b>39 800</b>	<b>45 495</b>

\* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

**Tableau 6 : Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF par sexe et âge \***

Sexe & âge	Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF par sexe et âge *		Nombre de personnes handicapées (PwD) assistées grâce au financement du CERF	
	Prévu	Atteint	Prévu	Atteint
Femmes	15 700	20,924	378	200
Hommes	2 788	6 206	753	47
Filles	11 291	10 058	573	20
Garçons	10 021	8 307	482	40
<b>Total</b>	<b>39 800</b>	<b>45,495</b>	<b>2 186</b>	<b>307</b>

## PARTIE II – APERÇU DES PROJETS

### 3. RAPPORTS DES PROJETS

#### 3.1 Rapport du projet 23-RR-FPA-028

1. Information sur le projet			
Agence :	UNFPA	Pays :	République centrafricaine
Secteur / cluster :	Santé - Santé sexuelle et reproductive	Code du projet :	23-RR-FPA-028
Titre du projet :	Fourniture de services de soins vitaux en santé maternelle et reproductive aux populations affectées par la crise soudanaise.		
Date de début :	01/07/2023	Date de fin :	31/12/2023
Révisions :	Extension sans cout <input type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>

Financement	<b>Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :</b>	<b>US\$ 21 134 121</b>
	<b>Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :</b>	<b>US\$ 1 885 000</b>
	<b>Montant reçu du CERF :</b>	<b>US\$ 500 000</b>
	<b>Total des sous-subsventions du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :</b>	<b>US\$ 238 608</b>
	Partenaires gouvernementaux	US\$ 0
	Partenaires ONG internationale	US\$ 0
	Partenaires ONG nationale	US\$ 238 608
Croix Rouge / Croissant Rouge	US\$ 0	

#### 2. Résumé des résultats obtenus

Grâce à cette subvention UFE du CERF, UNFPA et son partenaire national Olivier Homme de Galilée ont favorisé l'accès direct de 26 686 femmes et filles aux services de soins vitaux en santé maternelle et reproductive parmi lesquelles ; 211 vivants avec handicap, 8 342 réfugiées, 2 retournées de Birao, Ouanda-Djalle, Ouadda, Yalinga et Ndélé. Parmi ces 26 686 femmes et filles :

- 6 153 femmes en âges de procréer ont accédé à une prise en charge en santé maternelle, parmi lesquelles 1 803 réfugiées, 500 retournées et 174 femmes avec handicap.
- 139 suivantes de viol dont 18 parmi les réfugiées, 23 retournées et 98 dans les communautés hôtes ont reçu une prise en charge médicale de viol dans les 72h.
- 6 922 hommes et garçons ont été touchés, principalement par les activités de sensibilisation.
- 33 828 personnes ont été touchées par les activités du projet, dépassant ainsi les 24 822 initialement ciblées par le projet. Cette surperformance est liée au succès des activités de sensibilisation.
- 4 107 naissances vivantes ont été assistées par un personnel de santé qualifié.
- 5 012 femmes enceintes ont bénéficié d'une consultation prénatale.



- 20 personnels de santé formés en Dispositif Minimum d'Urgence pour la santé de la reproduction en situation de crise.
- 10 Sage-femmes déployées dans FOSA pour fournir les services de soins en matière de santé maternelle et reproductive.
- 15 formations sanitaires ont reçu 52 kits IARH.

### **3. Modifications.**

N/A

#### 4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet \*

Secteur / cluster	Santé - Santé sexuelle et reproductive									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	1 250	25	250	125	1 650	5 599	207	4 743	259	10 808
Retournés	1 250	25	250	125	1 650	1 530	362	961	378	3 231
Déplacés internes	2 808	225	562	281	3 876	736	128	324	126	1 314
Communautés d'accueil	9 050	1 810	4 525	2 262	17 647	13 059	2 714	1 947	755	18 475
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>14 358</b>	<b>2 085</b>	<b>5 587</b>	<b>2 793</b>	<b>24 823</b>	<b>20 924</b>	<b>3 411</b>	<b>7 975</b>	<b>1 518</b>	<b>33 828</b>
<b>Personnes handicapées (PwD) sur le total</b>										
	174	25	37	12	248	200	6	11	3	220

\* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

## 5. Personnes indirectement ciblées par le projet

La stratégie utilisée pour la sensibilisation de routine a combiné les approches d'activisme communautaire tirées de de l'outil Star Awareness Support and Action (SASA) dont la sensibilisation de proximité dans les différentes zones du projet permettant d'atteindre 4 404 hommes et 2 518 garçons. Dans les espaces sûrs amis des femmes et filles ainsi que les formations sanitaires (FOSAs), 26 686 femmes et filles dont 2 504 retournées, 8 342 réfugiées, 834 déplacées internes et 211 femmes et filles vivant avec handicaps ont été touché par les sessions d'Information et Education Communication pour un Changement de Comportement (IECCCC) sur la disponibilité des services de prise en charge en santé maternelle y compris la prise en charge médicale des cas de viol.

Ces approches ont aussi permis d'aborder les thématiques de communications telles que comme sur la disponibilité des services et la gratuité des soins pour garantir l'accès, la qualité de la réponse et la prévention contre les VBG et les EAS, en mettant un accent particulier sur l'accès favorable à toutes les communautés vulnérables.

Au total, 6 153 femmes en âge de procréer sont touchées dont 1 803 femmes et filles réfugiées, 500 retournées et 10 femmes avec handicap ont accédé à une prise en charge en service de santé maternelle dans le cadre du projet; 4 107 naissances vivantes ont été assistées par un personnel de santé qualifié; 5 012 femmes enceintes ont bénéficié d'une consultation prénatale; 93 survivantes de viol ont reçu une prise en charge médical dans 72h.

A la fin de projet, plusieurs femmes et filles ont vu leurs capacités de résilience renforcées face à la crise car 1 125 à savoir 325 réfugiés, 390 retournés, 410 femmes des communautés d'accueil dont toutes les 211 femmes et filles vivant avec handicap ont été doté en kits de dignités, 3 000 femmes et filles dont 1 630 réfugiées, 500 retournées, et 659 femmes de la communauté, 211 femmes et filles vivant avec handicap dans les zones du projet ont reçus des cours d'alphabétisation fonctionnelle et ont été encadrées dans l'exercice des activités génératrice de revenus.

## 6. Cadre de résultats du projet CERF

<b>Objectif du projet</b>	Fournir des services de soins vitaux en santé maternelle et reproductive aux populations affectées par la crise soudanaise, en particulier les femmes et filles en âge de procréer			
<b>Résultat 1</b>	La capacité du staff de santé et des formations sanitaires dans les zones impactées est renforcée pour la fourniture des services de soins vitaux en santé maternelle			
<b>Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ?</b> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
<b>Secteur / cluster</b>	Santé - Santé sexuelle et reproductive			
<b>Indicateurs</b>	<b>Description</b>	<b>Valeur cible</b>	<b>Valeur atteinte</b>	<b>Source de vérification</b>
Indicateur 1.1	# de formations sanitaires ayant reçu les kits IARH et appui technique.	15	15	[PTA, Rapport des IP]
Indicateur 1.2	# du personnels de santé formés en DMR	20	20	[PTA, Rapport d'activités]
Indicateur 1.3	# de sage femmes déployées dans les zones affectées en vue d'appuyer la capacité de FOSA à fournir les services de soins en matière de santé maternelle et reproductive.	10	10	[PTA, FACE, fiches de présence, rapport d'activités]
<b>Explication du résultat et de la variation de l'indicateur</b>	5 Formations sanitaires des zones couvertes par le fond ont été renforcées en Kits SSR ; le déploiement de ces kits a été fait à travers le cluster logistique vers les formations sanitaires (FOSAs) dans les zones couvertes et d'autres acheminés par les partenaires tels que : UNHAS, MSF et ACF ;			

	10 sages-femmes ont été recrutées et formées sur le Dispositif Minimum d'Urgence (DMU) pour une meilleure offre de services de qualité dans les structures de prise en charge des zones du projet dont : Birao (3), Ndélé (2) Ouanda-Djalle (1) Yalinga (2) ; Les réalisations susmentionnées ont contribué efficacement à l'atteinte du résultat car les services sont gratuits et disponible 7/7 jours, la qualité de services a été améliorée et rendu proche des populations. Les cliniques mobiles ont permis de réduire les trois retards et fournir les informations nécessaires pour prévenir les grossesses non désirées et les VBG.
--	--

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 1.1	Appui aux formations sanitaires existantes pour l'offre gratuite de soins en matière de services SSR aux populations les plus vulnérables (appui en personnel qualifié, Kits SSR)	UNFPA et son partenaire national Homme de Galilée
Activité 1.2	Formation des prestataires de services en Dispositif Minimum D'Urgence (DMU), et en Prise en charge médicale de cas de viol.	UNFPA, le Ministre de la Santé Publique, le Groupe de travail santé sexuelle et reproductive
Activité 1.3	Mentoring techniques	UNFPA

**Résultat 2** La population vulnérable dans les cinq sous-préfectures impactées par la crise soudanaise, en particulier femmes et filles, ont un accès aux services de soins vitaux en santé maternelle et reproductive.

**Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ?** Oui  Non

Secteur / cluster	Santé - Santé sexuelle et reproductive			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 2.1	SP.2b Nombre de personnes recevant des services rendus possibles par des kits inter-agences de santé reproductive d'urgence	4,880	6,153	Rapports d'activités
Indicateur 2.2	RH.1 Nombre de naissances vivantes assistées par un personnel de santé qualifié (# d'accouchements assistés par un personnel qualifié dans les zones affectées par un choc humanitaire)	4,100	4,107	Rapport d'activités, données démographiques
Indicateur 2.3	# de femmes enceintes ayant réalisé au moins une consultation prénatale	5,000	5,012	Rapports d'activités
Indicateur 2.4	# de cas de viol pris en charge dans les 72 heures désagrégés par sexe et par tranche d'âge	130	139	Rapport d'activités, rapport GBVIMS
Indicateur 2.5	SP.2a Nombre de kits de santé reproductive inter-agences d'urgence livrés (Kit 2A – 2, Kit 2B – 2, Kit 3 – 12, Kit 5 – 12, Kit 6A – 6, Kit 6B - 12, Kit 11b – 6)	52	52	Bordereau de Livraison N°37717, N°37718, N°37719, N°37720, N°37721, N°37722, N°37810, N° 38181

**Explication du résultat et de la variation de l'indicateur** Les bonnes pratiques que nous pouvons noter à travers les interventions sont :

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La création de la demande à travers le renforcement des réunions et rencontres avec les différents leaders des organisations féminines, de jeunesse et les autorités locales, notamment quelques élus du peuple ayant permis de présenter les interventions ainsi que le chronogramme du projet aussi de sensibiliser sur les critères du choix des zones de réalisation ;</li> <li>- La disponibilité des services est assurée 7/7 à travers des plannings de travail du personnel de santé ; ainsi que la gratuité rendue possible par la prise en charge à travers les kits SSR prépositionnés dans tous les FOSA et cliniques mobiles réalisés dans les différentes zones;</li> <li>- La formation des agents psychosociaux des prestataires de santé déployés dans les zones du projet par l'ONG OHGDS y compris les relais communautaires sur la prise en charge intégrée et le DMU.</li> </ul>
Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 2.1	La mise en œuvre du dispositif minimum d'urgence en santé sexuelle et reproductive (SSR) à travers la fourniture de services essentiels de SSR, y compris les soins obstétricaux et néonataux d'urgence (SONU) et la dotation en kits de santé sexuelle et reproductive en situation de crise	UNFPA, ONG nationale Homme de Galilée, le Ministère de la Santé Publique
Activité 2.2	La prise en charge médicale des survivants (es) des cas de violences sexuelles.	UNFPA, ONG nationale Homme de Galilée, le ministère de la Santé Publique
Activité 2.3	Suivi et évaluation	UNFPA, nationale ONG Homme de Galilée, le ministère de la Santé Publique

## 7. Programmation efficace

Le CERF attend des partenaires qu'ils intègrent et tiennent dûment compte des questions transversales telles que la redevabilité envers les personnes affectées (AAP), la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PEAS), les personnes handicapées (PwD), la centralité de la protection ainsi que le genre et l'âge. En outre, le Coordonnateur des Secours d'Urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires sous-financés<sup>2</sup> qui manquent souvent de considération et de visibilité appropriées : les femmes et les filles, les personnes handicapées, l'éducation et la protection. **Dans la section suivante, veuillez montrer comment les questions intersectorielles et les quatre domaines prioritaires sous-financés du ERC ont été intégrés et devraient mettre en évidence l'impact obtenu si possible.**

### a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)<sup>3</sup> :

Les agents psychosociaux et prestataires de santé déployés sur le terrain par l'ONG OHGDS et les relais communautaires ont été formés sur la prise en charge intégrée et les principes directeurs de travailler avec les personnes vivant avec handicap. La mobilisation communautaire impliquant réunions et des rencontres avec leaders féminins, jeunes, autorités locales et les relais communautaires ont permis l'identification des besoins et une meilleure appropriation des activités du projet. Une attention particulière a été réservée aux personnes vivant avec handicaps : les relais communautaires et agents journaliers mobilisés lors des cliniques mobiles ont été mis à contribution pour veiller à ce que les personnes à mobilité réduite, les sourd muets et les personnes améliorées ne soient pas

<sup>2</sup> En janvier 2019, le coordonnateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Bien que le CERF reste axé sur les besoins, l'ERC recherchera des équipes de pays pour prioriser les projets et les activités intégrées qui abordent systématiquement et efficacement ces quatre domaines. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

<sup>3</sup> Le AAP et le PEAS font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PEAS pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

marginalisées mais bénéficient de la priorité dans les services de prises en charge. Des mécanismes de plainte ont été mis en place et renforcés permettant aux bénéficiaires de fournir, de manière, confidentielle.

#### **b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :**

Durant la mise en œuvre du projet des réunions communautaires ont été organisées permettant aux communautés bénéficiaires de fournir de manière confidentielle et sécurisée leurs remarques et plaintes à propos de services fournis. Lors des campagnes de sensibilisation et les sessions de formations du staff et membres de la communauté des communications ont été faites pour les encourager à utiliser les autres mécanismes de plaintes existant notamment la ligne verte 4040 et les circuits de dénonciation et gestion des d'EAS à travers les organisations membres du réseau des mécanismes communautaires inter agences de plainte sur les EAS mais aussi de signaler les autres cas de mauvaises conduites relevées dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

#### **c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PEAS) :**

En plus de la signature des codes d'éthique et de déontologie en matière d'EAS par les partenaires dans le cadre de ce projet, il a été mis en place une ligne d'appel par l'organisation partenaire de mise en œuvre du projet pour la collecte des plaintes et le feedback aux bénéficiaires en matière de PEAS, méconduites et tout autre forme de fraude. Tout le personnel, y compris les relais communautaires et fournisseurs, ont signé le code de conduite contre les EAS après être briefé sur le contenu. En raison des difficultés d'accès au réseau téléphonique dans certaines localités du projet, les leaders communautaires et bénéficiaires ont été sensibilisés sur le mécanisme de remontée d'information des cas d'EAS (dénonciation des fraudes, PEAS, mécontentement, la qualité des articles/services...) voire les survivant(e)s ayant accédé aux services de prise en charge, des informations sur les mécanismes de dénonciation leur ont été fournies.

#### **d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :**

A la fin du projet : 26 686 femmes et filles selon leur rang social dont 13 259 femmes et 6 598 filles ; 1 530 femmes et 974 filles retournées ; 5 099 femmes et 3 243 Filles réfugiées ; 510 femmes et 324 filles déplacées internes et 200 femmes et 11 filles vivants avec handicaps sont touchées au cours de la mise en œuvre. 6 500 d'entre elles ont reçu une prise en charge à travers les kits SR ; 93 ont reçu une prise en charge de viol dans les 72H. Le projet a aussi contribué à sauver la vie de 4 107 femmes et leurs bébés à travers un accouchement assisté par un personnel qualifié. Les activités de compétences de vies courantes réalisées au profit des femmes ont touché plus de 11 303 femmes et filles mobilisées dans les espaces sûrs amis des femmes et filles.

#### **e. Personnes handicapées (PwD) :**

Dès le début du projet, des réunions de concertation ont été tenues avec les autorités administratives et sanitaires ainsi que les leaders communautaires pouvant participer à la coordination de l'aide au profit des personnes vivant avec handicap, aussi d'informer les différentes parties prenantes sur les principales activités, faire le plaidoyer pour l'adhésion communautaire, également d'identifier de concert les sites devant abriter les espaces sûrs. 220/140 initialement prévu des personnes handicapées ont reçu une attention particulière compte tenu de leur vulnérabilité amenant l'équipe d'évaluation des besoins à proposer des dispositifs spécifiques pour leur accès aux différents services de prise en charge. Les sessions de IECCC sur les VBG/EAS ont pris en compte les besoins spécifiques des personnes porteuses de handicap dans la conception du matériel visuel ainsi que l'intégration des sessions IEC utilisant les langages de signe, les visites à domiciles.

#### **f. Protection :**

Les questions de protection des personnes vulnérables faisaient toujours l'ordre du jour des réunions des groupes de travail locaux qui impliquent à la fois les acteurs juridiques, sociaux et de protection. C'est à ce titre que les organes décentralisés du ministère du genre, les structures appuyées par la MINUSCA et les espaces sûrs ami des femmes et filles implantés par l'OHGDS ont toujours servis de cadre d'orientation des survivantes pour leur accompagnement juridique par rapport à leur choix du service mais aussi pour leur protection dans des sites appropriés en vue de les mettre à l'abri de leurs bourreaux. L'approche communautaire couplant à la fois Ainsi, parmi les 1 125 femmes et filles bénéficiaires des kits de dignités, 93 survivantes de VBG de viol ont fait l'objet d'une attention particulière de la part des acteurs humanitaires intervenant dans le domaine de protection.

#### **g. Éducation :**

N/A

## 8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

### Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Non	Non	[À remplir]

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, ce programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisés dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisés, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

[À remplir]

### Paramètres de modalité PMT / de bons d'achat :

Activité spécifique (Y compris le # d'activité du cadre de résultats ci-dessus)	Nombre de personnes	Valeur du cash (US\$)	Secteur / cluster	Restriction
[À remplir]	[À remplir]	US\$ [À remplir]	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant
[À remplir]	[À remplir]	US\$ [À remplir]	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant
[À remplir]	[À remplir]	US\$ [À remplir]	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant

## 9. Visibilité des activités financées par le CERF

Titre	Lien web / source
Publication Facebook	<a href="https://www.facebook.com/100074238129827/posts/pfbid02RYDiiVadjscCdYqDruxQqrR1jSQF6fpHAEcP7t2s2yfBV3SLhxo9aVixnwd4Qmh8l/?app=fbl">https://www.facebook.com/100074238129827/posts/pfbid02RYDiiVadjscCdYqDruxQqrR1jSQF6fpHAEcP7t2s2yfBV3SLhxo9aVixnwd4Qmh8l/?app=fbl</a>
Publication Facebook	<a href="https://www.facebook.com/100074238129827/posts/pfbid0PPW92GaAyUe6nbG9dSfM1c4B8SUrGbQRjirLbqkU6xwzUL9CnJ6wpb3i2Ku3LXW1l/?app=fbl">https://www.facebook.com/100074238129827/posts/pfbid0PPW92GaAyUe6nbG9dSfM1c4B8SUrGbQRjirLbqkU6xwzUL9CnJ6wpb3i2Ku3LXW1l/?app=fbl</a>
Publication	<a href="https://www.facebook.com/100074238129827/posts/pfbid022pbmBJhkxpZh53wjiHsmnTNcNDDWQj5D7XrMzrzg3f5QyHcTkAB5YuZyQKAbR53MWl/?app=fbl">https://www.facebook.com/100074238129827/posts/pfbid022pbmBJhkxpZh53wjiHsmnTNcNDDWQj5D7XrMzrzg3f5QyHcTkAB5YuZyQKAbR53MWl/?app=fbl</a>

Facebo ok	
Publica tion Facebo ok	<a href="https://www.facebook.com/100074238129827/posts/pfbid02he5KeGgNPTQU2Z29KZig6Vmiyu6zNtjw1prnv7kTTzNXoZtXE8yUL5r86fCrUm4nl/?app=fbl">https://www.facebook.com/100074238129827/posts/pfbid02he5KeGgNPTQU2Z29KZig6Vmiyu6zNtjw1prnv7kTTzNXoZtXE8yUL5r86fCrUm4nl/?app=fbl</a>
Publica tion Facebo ok	<a href="https://www.facebook.com/100074238129827/posts/pfbid02pnCag2Grc6HpKwvZKF19RucMn7WaNWCZv9pLpFbQr5sXBS5e97dnY4i6nxV61LFI/?app=fbl">https://www.facebook.com/100074238129827/posts/pfbid02pnCag2Grc6HpKwvZKF19RucMn7WaNWCZv9pLpFbQr5sXBS5e97dnY4i6nxV61LFI/?app=fbl</a>
Publica tion Facebo ok	<a href="https://www.facebook.com/100074238129827/posts/pfbid02obBSDABTJrdHy1PUJxdrqjVQRq1Hx9ygkpQrqlLsg6Tulby7XMZAExJkBs1WrBy2/?app=fbl">https://www.facebook.com/100074238129827/posts/pfbid02obBSDABTJrdHy1PUJxdrqjVQRq1Hx9ygkpQrqlLsg6Tulby7XMZAExJkBs1WrBy2/?app=fbl</a>
Publica tion Facebo ok	<a href="https://www.facebook.com/100074238129827/posts/pfbid02c1kmphXnRLeLwRdXde5BUoyzLDir28HxL7Bn68V6VpEjgDBW4eAwUhsjtnHT2exCl/?app=fbl">https://www.facebook.com/100074238129827/posts/pfbid02c1kmphXnRLeLwRdXde5BUoyzLDir28HxL7Bn68V6VpEjgDBW4eAwUhsjtnHT2exCl/?app=fbl</a>
Publica tion Facebo ok	<a href="https://www.facebook.com/100074238129827/posts/pfbid02BKTwmwpeh7kyRCQMhsPcBEnJ2fL4oawZunm7mX35P6PQY8hk2x3GUDapLQpqrw1YI/?app=fbl">https://www.facebook.com/100074238129827/posts/pfbid02BKTwmwpeh7kyRCQMhsPcBEnJ2fL4oawZunm7mX35P6PQY8hk2x3GUDapLQpqrw1YI/?app=fbl</a>



## 3.2 Rapport du projet 23-RR-HCR-023

1. Information sur le projet			
Agence :	UNHCR	Pays :	République centrafricaine
Secteur / cluster :	Protection	Code du projet :	23-RR-HCR-023
Titre du projet :	Protection et Assistanes Multisectorielles en faveur des Réfugiés et Populations Hôtes		
Date de début :	19/05/2023	Date de fin :	18/11/2023
Révisions :	Extension sans cout <input checked="" type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input checked="" type="checkbox"/>
Financement	<b>Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :</b>		<b>US\$ 42 649 652</b>
	<b>Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :</b>		<b>US\$ 0</b>
	<b>Montant reçu du CERF :</b>		<b>US\$ 2 000 000</b>
	<b>Total des sous-subsventions du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :</b>		<b>US\$ 335 960</b>
	Partenaires gouvernementaux		US\$ 0
	Partenaires ONG internationale		US\$ 74 082
	Partenaires ONG nationale		US\$ 264 878
Croix Rouge / Croissant Rouge		US\$ 0	

## 2. Résumé des résultats obtenus

Grâce à cette subvention, le HCR avec ses partenaires, dont le gouvernement centrafricain et les structures communautaires, a contribué à améliorer la situation de protection dans la sous-préfecture de la Vakaga (Birao et Am-dafock) pour les réfugiés soudanais et la population qui les accueille. Le projet a bénéficié directement à 17 295 personnes, dont 11 137 réfugiés soudanais qui vivent à Korsi et 6 158 centrafricains rapatriés de force du Soudan (anciens réfugiés au Soudan).

Pendant la mise en œuvre du projet, sept convois de relocalisation facilités transportant 849 personnes ont été organisés de Am Dafock vers Birao à Korsi. Plus de 10 000 autres personnes se sont rendues elles-mêmes à Korsi après l'arrêt des convois en juin à cause des pluies. À leur arrivée à Korsi, les réfugiés ont été enregistrés par le HCR, en appui au gouvernement, grâce à la biométrie et ont eu accès aux services multisectoriels. Au total, 11 137 personnes, dont 52% de femmes et 6 247 enfants, ont été enregistrés avec la biométrie. 6 751 kits d'articles non-alimentaires ont été distribués ainsi que 2 000 kits de dignité aux filles et aux femmes en âges de procréer.

Un système de monitoring de protection a été mis en place avec cinq moniteurs déployés sur terrain et 30 relais communautaires qui ont effectué 889 missions et visites de terrain dans la préfecture, en se concentrant sur les réfugiés, la communauté hôte et les zones frontalières. Des analyses de protection ont été faites et des services psychosociaux, y compris des prises en charge de protection, ont été offerts à travers deux espaces sûrs. Quatre agents ont été formés pour assurer la prise en charge psychosociale.

À Am Dafock et à Korsi, 1 800 abris d'urgence et 230 latrines et douches ont été construits. 42 hangars dormitoires de transit ont été érigés pour accueillir les nouveaux arrivants. Enfin, 1 299 enquêtes de perception ont été menées et 5 000 personnes ont été sensibilisées lors de 404 séances sur la protection, incluant les droits de l'homme et la prévention des abus sexuels.

### 3. Modifications

Le projet prévoyait initialement la relocalisation des réfugiés soudanais et des retournés centrafricains depuis Am Dafock vers Birao. Cependant, des défis ont entraîné des modifications par rapport sur le plan initial et justifiant une demande d'extension sans coûts. La principale raison de ces ajustements est venue de la directive émise par le ministère de l'Intérieur et de la Santé Publique le 27 mai 2023, stipulant que la relocalisation préalable vers Birao était désormais une condition pour l'assistance et l'enregistrement des réfugiés. Cette exigence a été imposée malgré une situation de sécurité en détérioration et une saison des pluies plus précoce que prévu, augmentant ainsi les risques associés à la relocalisation.

Face à ces retards dans les opérations de sensibilisation et de relocalisation, le HCR a demandé une extension sans coûts de trois mois, jusqu'au 18 février 2024, pour accélérer et achever les relocalisations. Parallèlement à ces retards, le HCR a identifié la présence de réfugiés soudanais dans les localités de Sam-Ouandja, Ndélé et Bambari, nécessitant une reprogrammation des activités pour inclure ces populations. Cette reprogrammation visait à garantir une assistance adéquate aux réfugiés dans ces zones, en redistribuant les ressources initialement allouées uniquement à Am Dafock et Birao.

Ainsi, les activités telles que la relocalisation des réfugiés soudanais, le monitoring de protection à base communautaire, l'assistance vitale aux survivants de violences basées sur le genre, ainsi que l'assistance en fournitures non alimentaires, en abris de transition et en infrastructures d'urgence, nécessitaient une extension sans coûts ou une reprogrammation afin de répondre efficacement aux besoins des réfugiés dans toutes les zones concernées.

#### 4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet \*

Secteur / cluster	Protection									
	Prévu					Atteint				
Catégorie	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	2 592	518	3 940	3 318	<b>10 368</b>	2 570	2 320	3 230	3 017	<b>11 137</b>
Retournés	1 175	235	1 787	1 504	<b>4 701</b>	1 154	1 044	2 356	1 604	<b>6 158</b>
Déplacés internes	0	0	0	0	<b>0</b>	0	0	0	0	<b>0</b>
Communautés d'accueil	0	0	0	0	<b>0</b>	0	0	0	0	<b>0</b>
Autres personnes touchées	0	0	0	0	<b>0</b>	0	0	0	0	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>3 767</b>	<b>753</b>	<b>5 727</b>	<b>4 822</b>	<b>15 069</b>	<b>3 724</b>	<b>3 364</b>	<b>5 586</b>	<b>4 621</b>	<b>17 295</b>
<b>Personnes handicapées (PwD) sur le total</b>										
	378	75	573	482	<b>1 508</b>	40	47	20	40	<b>147</b>

\* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

## 5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Ce projet a bénéficié indirectement à 27 000 personnes, représentant les populations Centrafricaines hôtes dans le village de Am Dafock (13 000 personnes) et la ville de Birao (14 000). Depuis avril 2023, 29 444 personnes déplacées de force sont arrivées en RCA, dont 23 286 réfugiés soudanais et 6 158 rapatriés centrafricains. Parmi eux, 14 858 personnes (5 181 ménages) ont été enregistrées par le HCR grâce à la biométrie et vivent dans 13 localités, dont Korsi. Trente membres des relais communautaires, recrutés au sein des communautés ciblées à Birao et Am Dafock, ont été formés, équipés, soutenus et ont effectivement assuré le suivi et la collecte d'incidents de protection. Ces relais communautaires ont également bénéficié du projet.

## 6. Cadre de résultats du projet CERF

**Objectif du projet** Amélioration de la situation de protection des populations ciblées à travers une relocalisation librement consentie en sécurité et dignité et le suivi de la protection accompagnée des réponses en GBV

**Résultat 1** Les populations impactées par la crise Soudanaise sont relocalisées en sécurité et dignité

**Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ?** Oui  Non

<b>Secteur / cluster</b>	Protection			
--------------------------	------------	--	--	--

Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	Nombre de réfugiés relocalisés de Am-dafock à Birao	10 368	849	Manifestes des convois
Indicateur 1.2	Nombre de rapatriés relocalisés de Am-dafock à Birao	4 701	1 722	N/A
Indicateur 1.3	Nombre de convois de relocalisation organisés entre Am-dafock et Birao (5 camions par convois, 100 personnes par camion)	20	7	Manifestes des convois
Indicateur 1.4	Nombre de séances de sensibilisation des demandeurs d'asile et rapatriés à la relocalisation	12	19	Rapports des partenaires

**Explication du résultat et de la variation de l'indicateur**

Sept convois de relocalisation ont transporté un total de 849 réfugiés loin de la zone frontalière d'Am Dafock vers Birao à Korsi (à environ 60 km), où le gouvernement avait identifié un espace pour recevoir et accueillir les réfugiés.

La cible initiale n'a pas été atteinte à cause de contraintes opérationnelles auxquelles le HCR a fait face, entre autres, les défis sécuritaires et la saison des pluies en juin, qui a considérablement dégradé les routes en les rendant impassables. Ce qui n'a pas permis au HCR et ses partenaires de poursuivre l'organisation des convois de rapatriement vers Birao.

Parmi les personnes transportées dans les sept convois, il y avait 1 722 rapatriés centrafricains de force. Enfin, nous avons mené 19 séances de sensibilisation pour encourager les réfugiés et les rapatriés à se faire relocaliser vers Korsi pour leur protection et pour recevoir une assistance sur décision du gouvernement.

Cependant, en dépit de ces défis, les réfugiés soudanais se sont rendus d'eux-mêmes à Korsi en quête de Protection et d'assistance, et le HCR y renforcé le mécanisme d'enregistrement biométrique qui a permis de leur doter d'une documentation et d'avoir une base de données de ces derniers.

Activités	Description	Mise en œuvre par
-----------	-------------	-------------------

Activité 1.1	Relocalisation des demandeurs d'asile et des rapatriés de force	HCR avec ses partenaires AIRD (logistique), Intersos (protection) et NOURRIR (santé).
Activité 1.2	Organisation des convois de relocalisation	HCR avec ses partenaires AIRD (logistique), Intersos (protection) et NOURRIR (santé).
Activité 1.3	Sensibilisation des réfugiés et rapatriés sur le bien-fondé de la relocalisation	HCR avec ses partenaires AIRD (logistique), Intersos (protection) et NOURRIR (santé).

**Résultat 2** Les demandeurs d'asile sont enregistrés biométriquement avec des données désagrégées par âge et sexe

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui  Non

<b>Secteur / cluster</b>	Protection			
<b>Indicateurs</b>	<b>Description</b>	<b>Valeur cible</b>	<b>Valeur atteinte</b>	<b>Source de vérification</b>
Indicateur 2.1	Nombre de demandeurs d'asile enregistrés biométriquement	10 368	11 558	Base de données proGres v4
Indicateur 2.2	Nombre de laptops achetés pour faciliter l'enregistrement	20	20	Bon d'achat
<b>Explication du résultat et de la variation de l'indicateur</b>	Le HCR et son partenaire gouvernemental, la CNR (Commission Nationale pour les Réfugiés), ont enregistrés un total de 11 558 réfugiés soudanais à Korsi. Les réfugiés comprennent 6 247 enfants, 4 459 adultes âgés de 18 à 59 ans, et 341 adultes de 60 ans et plus. Les femmes représentent 52 % des réfugiés enregistrés. En plus, 3 918 autres réfugiés à Ndele, Bambari et Sam-Oundja. La cible a été largement dépassée grâce à l'achat de 20 ordinateurs qui ont permis l'enregistrement et le déploiement des équipes et du matériel d'enregistrement au-delà de Korsi, ainsi qu'aux missions effectuées par un expert du HCR en enregistrement, qui a organisé des formations pour le personnel du HCR et de la CNR afin de rendre le processus d'enregistrement de plus en plus efficace.			
<b>Activités</b>	<b>Description</b>	<b>Mise en œuvre par</b>		
Activité 2.1	Enregistrement biométrique des demandeurs d'asile	HCR avec son partenaire CNR (gouvernement)		
Activité 2.2	Achat et déploiement du matériel d'enregistrement	HCR (mise en œuvre directe)		

**Résultat 3** Le monitoring de protection à base communautaire est mis en œuvre

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui  Non

<b>Secteur / cluster</b>	Protection			
<b>Indicateurs</b>	<b>Description</b>	<b>Valeur cible</b>	<b>Valeur atteinte</b>	<b>Source de vérification</b>
Indicateur 3.1	PG.1 Nombre des missions, d'analyses et/ou de rapports sur la protection et/ou les droits de l'homme qui éclairant la réponse humanitaire (au moins 50 visites par mois)	300	300	Rapports hebdomadaires, mensuels, et ponctuels du partenaire INTERSOS

Indicateur 3.2	Nombre de moniteurs de protection recrutés, formés, équipés et déployés dans les zones ciblées	5	5	Fiches de paiement des moniteurs, rapports du partenaire INTERSOS
Indicateur 3.3	Nombre d'Officier (EXPAT) de protection recruté et déployé	1	1	Fiches de paie de l'Officier protection, rapport du partenaire INTERSOS
Indicateur 3.4	Nombre de superviseurs de protection recrutés, formés, équipés et déployés dans les zones ciblées (1 par sous-préfecture, 4 sous-préfectures)	1	1	Fiches de paie du superviseur protection, rapport du partenaire INTERSOS
Indicateur 3.5	Nombre d'Animateurs Mécanisme plainte et de Redevabilité	2	2	Fiches de paie des responsables redevabilité, rapport du partenaire INTERSOS
Indicateur 3.6	Nombre de membres de relais communautaires identifiés dans les communautés ciblées, formés, équipés et travaillant pour le projet	30	30	PV recrutement relais communautaires, fiches de présences des formations des relais communautaires
Indicateur 3.7	Nombre d'enquêtes de perception réalisées	150	1 299	Rapports hebdomadaires et mensuels du partenaire INTERSOS

**Explication du résultat et de la variation de l'indicateur**

Grâce à la subvention du CERF qui a permis de mettre en œuvre ce projet, le HCR, à travers son partenaire INTERSOS, a atteint 100% de la cible pour ce résultat. Cela a permis d'augmenter la couverture des zones de monitoring et d'améliorer la qualité du monitoring de protection dans la préfecture de la Vakaga, y compris à Korsi qui accueille les réfugiés soudanais. Le monitoring de Protection s'est aussi étendu aux communautés d'accueil, dans les zones frontalières (notamment à Am Dafock) et sur les axes principaux de la zone. Le déploiement des moniteurs de protection a été nécessaire compte tenu de l'immensité de la préfecture ainsi que du contexte compliqué d'accès et de sécurité de la zone. En plus, ce travail a été soutenu par le recrutement de deux officiers et de superviseurs de protection et de 30 relais communautaires, ce qui a permis au HCR et à ses partenaires d'atteindre le nombre de missions effectuées, d'analyses de protection et de rapports de monitoring de la protection. Le nombre d'enquêtes et d'analyses de perception réalisées a atteint 1 299, soit plus de neuf fois de la cible. Les résultats et les analyses de protection ont été partagés avec la communauté humanitaire et les autres acteurs, permettant ainsi de mieux orienter la réponse et d'adresser les questions de protection.

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 3.1	Conduite de visites/missions régulières de monitoring dans les zones ciblées	HCR avec son partenaire INTERSOS
Activité 3.2	Recrutement, formation, équipement et déploiement du personnel de protection dans les zones ciblées	HCR avec son partenaire INTERSOS
Activité 3.3	Identification, formation, équipement et soutien des membres des relais communautaires dans les zones ciblées	HCR avec son partenaire INTERSOS
Activité 3.4	Réalisation des enquêtes de perception	HCR avec son partenaire INTERSOS

**Résultat 4** Assistance vitale fournie aux survivant(e)s de VBG

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui  Non

Secteur / cluster	Protection			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 4.1	# superviseur Gestionnaire des Cas recruté, formé et équipé	1	1	Fiches de paie du superviseur, rapport du partenaire INTERSOS
Indicateur 4.2	# agents psychosociaux/Gestionnaire de cas recruté, formé et équipé (2 pars sous-préfecture)	3	3	Fiches de paie du superviseur, rapport du partenaire INTERSOS
Indicateur 4.3	# centre d'écoute établi/équipés dans les sous-préfectures ciblées (2 à Alindao, 2 à Bria, 2 à Kaga-Bandoro, 1 à lppy)	3	2	Visite de terrain et rapports hebdomadaires et mensuels des activités organisés dans les centres d'écoute.
Indicateur 4.4	SP.1b Nombre de femmes et de filles recevant des kits de gestion de l'hygiène menstruelle et/ou de kits dignité	2 000	2 000	Listes de distribution
Indicateur 4.5	SP.1a Nombre de kits de gestion de l'hygiène menstruelle et/ou de kits dignité distribués	2 000	2 000	Listes de distribution
Indicateur 4.6	# personnes sensibilisées sur les droits de l'homme et la prévention de l'exploitation et abus sexuels en 20 séances de sensibilisation (en moyenne, 250 personnes par séance)	5 000	5 000	Rapports hebdomadaires et mensuels du partenaire INTERSOS

**Explication du résultat et de la variation de l'indicateur** Grâce aux fonds du CERF, le HCR, avec son partenaire INTERSOS, a pu mettre en place deux espaces sûrs équipés et supervisés par du personnel formé (un superviseur gestionnaire de cas, deux agents d'appui psychosocial). Un centre d'écoute se trouve au sein de Korsi et un autre au sein de l'hôpital de district de Birao. La complémentarité de ces structures permet à la fois aux réfugiés et à la communauté hôte de bénéficier des services de gestion de cas, de l'appui psychosocial, ainsi que de la prévention et de la réponse à la VBG. Deux mille kits d'hygiène menstruelle ont été distribués à 2 000 femmes et filles en âge de procréation, y compris aux survivantes de VBG appuyées par les centres d'écoute. Un total de 5 000 personnes a bénéficié de 404 séances de sensibilisation sur les droits de l'homme et la prévention de l'exploitation et aux abus sexuels (PEAS).

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 4.1	Recrutement, formation et déploiement du Personnel du projet GBV	HCR avec son partenaire INTERSOS
Activité 4.2	Mise en place, équipement et soutien aux Centres d'Ecoute	HCR avec son partenaire INTERSOS

Activité 4.3	Achat, entreposage, transport et distribution de kits de dignité améliorés	HCR avec son partenaire INTERSOS
Activité 4.4	Campagne de sensibilisation sur les droits de l'homme et la prévention des VBG	HCR avec son partenaire INTERSOS

**Résultat 5** Assistance NFIs, en abris de transition et infrastructures d'urgence fourni

**Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ?** Oui  Non

Secteur / cluster		Protection		
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 5.1	Nombre d'abris familiaux construits à Birao	2 000	1 800	Visite de terrain, rapports du partenaire NOURRIR
Indicateur 5.2	SN.3 Nombre de structures communes et/ou d'abris construits, ou réhabilités, équipés de solutions d'éclairage extérieur et intérieur Nombre d'infrastructures sociocommunautaires construits (Am-dafock et Birao)	50	42	Visite de terrain, rapports du partenaire NOURRIR
Indicateur 5.3	WS.13 Nombre d'installations sanitaires communales (par exemple, latrines communales) et/ou d'installations de bain communales construites ou réhabilitées Nombre de latrines familiaux construits	250	230	Visite de terrain, rapports du partenaire NOURRIR
Indicateur 5.4	WS.13 Nombre d'installations sanitaires communales (par exemple, latrines communales) et/ou d'installations de bain communales construites ou réhabilitées Nombre de douches communautaires construits	250	230	Visite de terrain, rapports du partenaire NOURRIR
Indicateur 5.5	SN.2a Nombre de personnes ayant reçu une aide en articles non alimentaires de base (e.g. AME), en nature	15 000	15 690	Listes de distribution
Indicateur 5.6	SN.2b Nombre de kits articles non alimentaires de base (e.g. AME) distribués, en nature	5 000	6 751	Listes de distribution, rapports de stock

**Explication du résultat et de la variation de l'indicateur** Grâce aux fonds CERF, le HCR a distribué 6 751 kits d'articles non-alimentaires qui ont bénéficié à 15 690 personnes, dont 14 233 réfugiés soudanais (à Birao, Ndele, Sam-Ouandja et Am Dafock) et 1 457 rapatriés centrafricains. Les kits comprenaient des couvertures, des seaux, des jerrycans, des kits de cuisine, des lampes solaires, des nattes, des moustiquaires et du savon. Le HCR avec son partenaire NOURRIR, a construit 230 latrines d'urgence, 230 douches d'urgence, 1 800 abris d'urgence et 42 hangars dormitoires pour les personnes en attente de leurs abris familiaux. La



réalisation de la cible des constructions de 2 000 à 1 800 abris a été légèrement inférieure en raison de l'augmentation des coûts de construction, notamment du prix du bois et des difficultés d'approvisionnement en bois dans la région de Vakaga. Raison pour laquelle la cible n'a pas été atteinte.

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 5.1	Construction abris familiaux de transition à Birao	HCR et son partenaire NOURRIR
Activité 5.2	Construction de latrine et douches	HCR et son partenaire NOURRIR
Activité 5.3	Achat, transport, entreposage et distribution de kits NFIs	HCR et ses partenaires AIRD et NOURRIR

## 7. Programmation efficace

Le CERF attend des partenaires qu'ils intègrent et tiennent dûment compte des questions transversales telles que la redevabilité envers les personnes affectées (AAP), la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PEAS), les personnes handicapées (PwD), la centralité de la protection ainsi que le genre et l'âge. En outre, le Coordonnateur des Secours d'Urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires sous-financés<sup>4</sup> qui manquent souvent de considération et de visibilité appropriées : les femmes et les filles, les personnes handicapées, l'éducation et la protection. **Dans la section suivante, veuillez montrer comment les questions intersectorielles et les quatre domaines prioritaires sous-financés du ERC ont été intégrés et devraient mettre en évidence l'impact obtenu si possible.**

### a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)<sup>5</sup> :

Le HCR s'engage à garantir l'accès équitable et non-discriminatoire à la protection et à l'assistance pour toutes les personnes touchées par la crise soudanaise, conformément au Cadre de Redevabilité envers les personnes affectées (AAP) et à la politique sur l'âge, le genre et la diversité (AGD). Les évaluations communautaires ont intégré les suggestions des femmes, des hommes, des filles et des garçons. Les approches AGD sont maintenues dans toutes les activités du HCR en RCA, avec une attention particulière à la participation des personnes déplacées de force. Les consultations régulières maintiennent les personnes déplacées au centre des solutions de protection. Les membres de la communauté, y compris les femmes, les hommes, les filles et les garçons, participent activement aux décisions les concernant. Les évaluations participatives impliquent tous les groupes concernés, conformément au mandat de protection du HCR.

### b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

Le projet a contribué à mettre en place un centre d'information et de retour d'information multisectoriel à Korsi qui reçoit les réfugiés soudanais. Il est doté d'animateurs bilingues qui facilitent la communication sur les différents services disponibles à Korsi et au sein de la communauté d'accueil. Les réfugiés peuvent recevoir des informations sur les différents services disponibles. Les réfugiés peuvent également partager de manière anonyme leurs suggestions, retours ou plaintes avec tout acteur humanitaire intervenant à Korsi ou dans la communauté d'accueil. Au cours de la période de mise en œuvre du projet, le Centre d'information et de retour d'information a recueilli 753 demandes d'informations, commentaires ou plaintes couvrant des sujets multisectoriels, et 94 % des plaintes adressées à différents acteurs ont reçu une réponse. Le centre a également facilité 126 réunions entre bénéficiaires et acteurs pour soutenir les cas nécessitant un suivi ou une résolution plus détaillée.

### c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PEAS) :

<sup>4</sup> En janvier 2019, le coordonnateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Bien que le CERF reste axé sur les besoins, l'ERC recherchera des équipes de pays pour prioriser les projets et les activités intégrées qui abordent systématiquement et efficacement ces quatre domaines. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

<sup>5</sup> Le AAP et le PEAS font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PEAS pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

Le Bureau de l'Inspecteur général du HCR ([inspector@unhcr.org](mailto:inspector@unhcr.org) / +41 22 739 88 44) est un organe interne indépendant chargé d'enquêter sur les allégations de mauvaise conduite impliquant des personnes/entités ayant une relation contractuelle directe avec le HCR. Également les bénéficiaires peuvent déposer leurs plaintes en toute confidentialité au 0 800 12 12.

Le HCR pratique la tolérance zéro sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA). Le HCR forme le personnel du projet au Code de Conduite du HCR, aux mécanismes de redevabilité, retours et plaintes, et à la PSEA. Le personnel masculin et féminin des partenaires a conduit des séances de sensibilisation pour mitiger les risques d'exploitation et abuse sexuels (SEA). Des messages d'information sur la PSEA ont été partagés pendant les activités, pendant les distributions et à Korsi où vivent un nombre important de réfugiés soudanais. La ligne verte 40 06 est disponible.

#### **d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :**

Le projet a établi deux centres d'écoute pour offrir aux femmes et aux filles un espace sûr pour leur bien-être psychosocial et leur protection contre la violence sexiste. Ces centres fournissent des services de gestion de cas, de référencement médical, de soutien psychosocial, d'activités récréatives et socioculturelles. Des campagnes de sensibilisation communautaire sur la prévention de la violence basée sur le genre y sont menées, et l'égalité des genres est intégrée à d'autres secteurs du projet. Le suivi en matière de protection met l'accent sur la prévention de la violence et le référencement des cas. Pendant l'enregistrement biométrique, le personnel de protection identifie les femmes et les filles à risque et les oriente vers des abris ou d'autres services nécessaires.

#### **e. Personnes handicapées (PwD) :**

Lors des relocalisations, les personnes vivant avec un handicap ont bénéficié d'un accompagnement médical en cas de besoin et d'un suivi individuel pour leur protection. Pendant l'enregistrement biométrique, le personnel de protection était toujours présent pour identifier les cas de personnes à risque, y compris les personnes vivant avec un handicap. Si des personnes vivant avec un handicap ont été identifiées, l'équipe les a référées pour des soins médicaux (en cas de besoin) et a signalé à l'équipe chargée de l'octroi d'abris de prioriser les personnes vivant avec un handicap afin de garantir leur protection.

Lors de l'élaboration de ce projet, le HCR avait prévu de façon globale toucher 1 508 personnes ayant des besoins spécifiques (femmes à risque, personnes âgées, enfants non accompagnés ou séparés, etc.), y compris les personnes vivant avec un handicap. À la date de la fin de mise en œuvre du projet, le 18 février 2024, le HCR a atteint le chiffre de 1 867 personnes ayant des besoins spécifiques, ce qui représente un taux de réalisation de 124 %, incluant 147 personnes vivant avec un handicap. Toutes ces personnes ont bénéficié d'une assistance adéquate, y compris les 147 (100 %) des personnes vivant avec un handicap.

#### **f. Protection :**

Les consultations avec les personnes à risque et leurs besoins spécifiques ont pris en considération les normes de sécurité et d'intimité (verrous/matériaux opaques, etc.), ainsi que les questions de protection, y compris la VBG. Ces aspects ont été intégrés dans les évaluations/études/analyses menées. Le personnel du HCR et des partenaires en charge de la construction d'abris a été formés aux principes directeurs de la VBG et aux autres normes éthiques pour suivre le parcours de référencement et utiliser les outils appropriés.

#### **g. Éducation :**

Ce projet CERF n'a pas eu un aspect éducation.

### **8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat**

#### **Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :**

<b>Prévu</b>	<b>Atteint</b>	<b>Nombre total de personnes recevant l'assistance</b>
Sélectionnez un élément dans le menu déroulant	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant	[À remplir]

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, ce programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisés dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisés, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

[À remplir]

#### Paramètres de modalité PMT / de bons d'achat :

Activité spécifique (Y compris le # d'activité du cadre de résultats ci-dessus)	Nombre de personnes	Valeur du cash (US\$)	Secteur / cluster	Restriction
[À remplir]	[À remplir]	US\$ [À remplir]	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant
[À remplir]	[À remplir]	US\$ [À remplir]	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant
[À remplir]	[À remplir]	US\$ [À remplir]	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant

### 9. Visibilité des activités financées par le CERF

Titre	Lien web / source
Grâce au soutien opportun de @UNCERF, nous avons pu fournir des services urgents aux nouveaux réfugiés soudanais, tels que l'enregistrement et l'hébergement.	<a href="https://x.com/UNHCR_CAR/status/1734475675031982532?s=20">https://x.com/UNHCR_CAR/status/1734475675031982532?s=20</a>
Monia, 19 ans, est étudiante en Droit et vit à Korsi. Elle est arrivée en 🇸🇩 en janvier 2024 et fait partie des relais communautaires identifiés, formés & équipés, parmi les jeunes réfugiés Soudanais. Elle est point focal pour la santé mentale, l'éducation et le VBG grâce à l'appui du fond CERF.	<a href="https://x.com/UNHCR_CAR/status/1778445354964279478">https://x.com/UNHCR_CAR/status/1778445354964279478</a>
Distribution des kits d'hygiène à 2 000 réfugiés soudanais à Korsi (Birao).	<a href="https://x.com/UNHCR_CAR/status/1756966323328868756?s=20">https://x.com/UNHCR_CAR/status/1756966323328868756?s=20</a>
Conflict has been relentless in Sudan, pushing many across the border in the Central African Republic, with constantly growing needs. Thanks to @UNCERF's timely support, we were able to provide urgent services to new Sudanese refugees, such as registration and shelter. @OCHA_CAR	<a href="https://x.com/UNHCR_CAR/status/1734475675031982532">https://x.com/UNHCR_CAR/status/1734475675031982532</a>

### 3.3 Rapport du projet 23-RR-CEF-039

1. Information sur le projet			
Agence :	UNICEF	Pays :	République centrafricaine
Secteur / cluster :	Protection - Protection de l'enfant	Code du projet :	23-RR-CEF-039
Titre du projet :	Assurer l'accès des enfants affectés par la crise du Soudan (retournés, réfugiés et enfants des communautés hôtes) aux services de protection dans la Vakaga.		
Date de début :	03/07/2023	Date de fin :	02/01/2024
Révisions :	Extension sans cout <input checked="" type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>
Financement	<b>Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :</b>		<b>US\$ 1 156 000</b>
	<b>Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :</b>		<b>US\$ 100 000</b>
	<b>Montant reçu du CERF :</b>		<b>US\$ 500 000</b>
	<b>Total des sous-subsventions du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :</b>		<b>US\$ 362 440.92</b>
	Partenaires gouvernementaux		US\$ 0
	Partenaires ONG internationale		US\$ 349 927.48
	Partenaires ONG nationale		US\$ 12 513.44
Croix Rouge / Croissant Rouge		US\$ 0	

### 2. Résumé des résultats obtenus

Grâce à cette subvention UFE du CERF, UNICEF et son partenaire ont fourni une assistance psychosociale à 5 335 enfants dans trois espaces-amis-des-enfants dans la ville de Birao pour les réfugiés soudanais dans la communauté d'accueil. Au total, 711 personnes dont 416 enfants et 295 femmes s'occupant d'enfants ont reçu un soutien psychosocial par les équipes mobiles, 9 772 personnes ont pris part aux séances de sensibilisation sur les risques de violences/abus/exploitation contre les enfants y inclus les VBG, EAS et les risques de séparation familiale. Ces personnes ont aussi été sensibilisées sur la prévention de l'exploitation et d'abus sexuels et ont eu accès à un canal sûr pour signaler les cas.

En parallèle, quatre enfants non accompagnés ont été enregistrés à partir de mars et placés en famille d'accueil, dix filles survivantes de mariage forcé, de négligence, de MGF ou de viol ont été prises en charge et 14 personnes (membres de familles d'accueil temporaires, de RECOPE et du Service préfectoral des affaires sociales) ont été formées sur la prise en charge alternative, la discipline positive, le développement et les besoins de l'enfant, et le rétablissement des liens familiaux.

Au total, six réseaux communautaires de protection de l'enfant et leurs 60 membres ont été mis en place et formés sur la protection de l'enfant en situation d'urgence et les SOP de gestion de cas. Également, six mécanismes de collecte de données sur les violations graves des droits de l'enfant ont été mis en place et 47 personnes formés sur le Mécanisme de surveillance et de rapportage (Résolution 1612 du Conseil de Sécurité des Nations Unies). Enfin, 26 813 personnes ont été touchées par les activités de AAP via les radios locales.

### 3. Modifications

En raison des facteurs susmentionnés, la réponse initiale prévue pour le site de réfugiés de Birao a finalement été adaptée à la suite de discussions avec les autorités et les parties prenantes, et finalement réduite. Les interventions se sont notamment concentrées sur le déploiement d'équipes mobiles en matière de protection de l'enfance. Le déploiement de cette stratégie alternative a eu un impact sur le calendrier de démarrage de la réponse, sur la mise en œuvre des activités et sur l'accès aux bénéficiaires. L'accès aux bénéficiaires se fait désormais par l'intermédiaire d'équipes mobiles le long des axes où les réfugiés et les rapatriés sont hébergés dans les communautés d'accueil. La gestion d'une telle stratégie prend plus de temps pour atteindre les bénéficiaires dispersés qu'une intervention statique sur site où tous les bénéficiaires sont rassemblés. Dans cette optique, une extension sans frais et une modification de certains résultats du projet ont été soumises et validées par le CERF.

#### 4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet \*

Secteur / cluster	Protection - Protection de l'enfant									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	350	150	1 443	1 239	3 182	344	156	1 407	1 220	3 127
Déplacés internes	0	0	832	986	1 818	0	0	809	950	1 759
Communautés d'accueil	0	0	2 200	2 800	5 000	0	0	2 150	2 736	4 886
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>350</b>	<b>150</b>	<b>4 475</b>	<b>5 025</b>	<b>10 000</b>	<b>344</b>	<b>156</b>	<b>4 366</b>	<b>4 906</b>	<b>9 772</b>
<b>Personnes handicapées (PwD) sur le total</b>										
	0	0	68	76	144	0	0	0	1	1

\* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

## 5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Le contexte particulier de la préfecture de Vakaga demeure marqué par la présence limitée des services de l'état et une insuffisance de services sociaux de base. Ce qui a eu une incidence sur la population la rendant vulnérable. Les besoins ont été identifiés dans plusieurs secteurs, notamment sécurité alimentaire et l'eau. Ainsi, la mise en œuvre du projet, au-delà de se limiter aux bénéficiaires cibles, sera aussi profitable aux communautés hôtes. Si l'on considère que chaque personne ayant bénéficié de la sensibilisation, va à son tour partager l'information avec un minimum de personnes dans son entourage, on peut estimer à 45 000 personnes le nombre de bénéficiaires indirects sensibilisés sur la protection de l'enfant en urgence.

En outre, l'implication de services des affaires sociales dans le processus de mise en œuvre du projet, notamment à travers la formation des réseaux communautaires de protection de l'enfance RECOPE et l'identification des enfants non accompagnés et séparés, portera ses fruits au-delà de la durée de ce projet.

## 6. Cadre de résultats du projet CERF

<b>Objectif du projet</b>	Renforcer la protection des enfants contre la violence, abus et exploitation dans les sous-préfectures directement impactées par la crise du Soudan en RCA.			
<b>Résultat 1</b>	9,500 enfants affectés par la crise du Soudan et des communautés hôtes accèdent à des services de soutien psychosocial à base communautaire et de prise en charge des enfants séparés et victimes de VBG			
<b>Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ?</b> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>				
<b>Secteur / cluster</b>	Protection - Protection de l'enfant			
<b>Indicateurs</b>	<b>Description</b>	<b>Valeur cible</b>	<b>Valeur atteinte</b>	<b>Source de vérification</b>
Indicateur 1.1	CP.4 Nombre de personnes ayant accès aux activités et/ou services de protection des enfants par le biais d'espaces amis des enfants (d'enfants (filles/garçons) inscrits bénéficiant de soutien psychosocial dans des espaces amis des enfants/autres espaces sécurisés)	5 000 dont 4 750 enfants et 500 soignants	5 335 enfants (2 335 filles) et 295 femmes prenant soin des enfants	Rapports d'activités
Indicateur 1.2	CP.3 Nombre d'enfants recevant un soutien en matière de protection (par exemple, recherche familiale, réunification, réintégration, services de gestion de cas, etc.	100 dont 60 enfants non accompagnés (ENA filles/garçons) et 40 enfants non séparés (ES filles/garçons)	4	Rapports d'activités
Indicateur 1.3	Nombre d'enfants (garçons/filles) survivants de VBG (viol, abus et exploitation sexuelle, mariage d'enfants, MGF) identifiés, référés et bénéficiant d'une prise en charge partielle ou holistique à travers la gestion de cas (APSS, Medical, Juridique)	246	10	Rapports d'activités
Indicateur 1.4	Nombre de personnes touchées par les sensibilisation Communautaire sur les risques de violences/abus/exploitation contre	8 000	9 772	Rapports d'activités

	les enfants y inclus les VBG, EAS et les risques de séparation familiale dans les zones de chocs humanitaire			
Indicateur 1.5	Nombre de personnes touchées par les activités AAP via les radios locales	25 000	26 813	Enquête Immar de décembre 2022 et les rapports d'activités
Indicateur 1.6	Nombre de mécanisme de collecte sur les violations graves mis en place et formés	6	6	Rapports d'activités
Indicateur 1.7	# des d'enfants et d'adultes bénéficiaires qui ont accès à un mécanisme sur et accessible pour signaler l'exploitation et les abus sexuel	8 000	9 772	Rapports d'activités

**Explication du résultat et de la variation de l'indicateur**

Suite à l'adaptation du projet à l'évolution de la situation et aux besoins des populations concernées, les valeurs cibles originaux ont été modifié après validation par le CERF. D'une manière générale, le projet a atteint les cibles fixées, notamment pour les activités d'appuis psychosocial au bénéfice de 5 335 enfants dont 2335 filles, soit 107% de la cible mais aussi pour les activités de sensibilisation communautaire sur les thématiques de la protection de l'enfant avec un total de 9 772 personnes touchées sur les 10 000 prévues. En ce qui concerne les activités liées à la gestion des cas (indicateur 1.2 et 1.3), notamment la prise en charge des enfants non accompagnés et séparés et l'assistance aux victimes des violences basées sur le genre, les résultats seront atteints d'ici le mois de juillet. Dans le cadre du partenariat signé entre l'UNICEF et le partenaire en charge de la mise en œuvre de ces activités, le dernier transfert de fonds n'a pu être opéré qu'en mars 2024 pour un projet dont la durée de mise en œuvre va jusqu'en juillet 2024. Ainsi, il reste 4 mois de mise en œuvre et de poursuite des activités du projet avec une forte probabilité que les résultats atteints d'ici juillet sur base des financements CERF seront dépassés.

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 1.1	Adresser les conséquences psychosociales liées aux déplacements à la crise centrafricaine et à la crise soudanaise en créant/supportant de 6 Espaces Amis des Enfants (EAE) et espaces récréatifs dans les communautés touchées	La fourniture de SMSPS par l'intermédiaire d'espaces conviviaux mis en œuvre par TRIANGLE NOUVELLE GENERATION (TGH) a joué un rôle essentiel dans la promotion de l'acceptation et de l'intégration en offrant aux enfants réfugiés et à ceux de la communauté d'accueil la possibilité d'interagir, de jouer et de nouer des relations dans un environnement sûr et inclusif. Il est noté qu'un engouement de la part des enfants à participer aux activités dans les espaces amis des enfants a permis de fournir un appui psychosocial réduisant les conséquences émotionnelles liées à la crise au Soudan.
Activité 1.2	Appuyer la mise en place de jeux structurés, de loisirs et d'autres activités appropriées pour répondre à la détresse psychosociale de 10,000 enfants et parents affectés par les crises de la RCA et du Soudan	L'objectif a été atteint pour les activités d'assistance psychosocial individuelles et de groupe: 5 335 enfants soit 107 % de la cible revue. Les enfants ont bénéficié d'activités créatives et récréatives au sein des structures scolaires et des EAE. Les enfants ont pu se confier sur des problèmes liés à la protection, entre autres des cas de maltraitements, de stress, d'anxiété, d'insomnie, etc. certaines survivantes de VBG ont bénéficié de kits de dignité.



		<p>Les activités d'appui psychosocial ont aussi été menées au cours des missions mobiles sur les axes ayant pu mettre en œuvre ces activités psychosociales mis en œuvre par TRIANGLE NOUVELLE GENERATION (TGH) au sein de cinq établissements scolaires dans les villages de Madja, de Delembre, de Tahala, de Koumbal et de Ouandja.</p>
Activité 1.3	<p>Identifier, documenter, fournir une prise en charge temporaire et la recherche de familles aux enfants séparés et non accompagnés du fait des crises de la RCA et du Soudan</p>	<p>Avec un résultat de quatre enfants sur 100 soit 4% de la cible, le résultat n'a pas été atteint. Pour les raisons évoquées ci-haut de retard de mise en œuvre du projet, les activités principales mise en œuvre à ce jour ont porté sur l'information et la sensibilisation des communautés sur le projet et la protection de l'enfant en situation d'urgence.</p> <p>Par ailleurs, le partenaire, TRIANGLE NOUVELLE GENERATION (TGH), a procédé avec l'appui des services sociaux à l'identification des familles d'accueil et à leur formation, à la mise en place et à la formation des personnes identifiées comme membres des réseaux communautaires de protection de l'enfant sur les procédures opérationnelles standards de gestion de cas. Cela étant nécessaire comme pré requis à l'identification des enfants non accompagnés / enfants séparés, ainsi que la gestion de leur cas, la fourniture d'une assistance holistique n'a réellement débuté qu'au mois de mars 2024. Le projet entre l'UNICEF et le partenaire de mise en œuvre ayant cependant une durée de mise en œuvre jusqu'à fin juillet 2024, le nombre d'enfants qui devraient pouvoir bénéficier d'une assistance grâce au fonds CERF pourrait être atteint.</p>
Activité 1.4	<p>Fournir une assistance holistique aux enfants victimes de violence et abus y compris les enfants survivants de VBG</p>	<p>Avec un résultat de dix enfants sur 246 soit 4 % de la cible, le résultat n'a pas été atteint. Pour les raisons évoquées ci-haut de retard de mise en œuvre du projet, les activités principales mise en œuvre à ce jour ont porté sur l'information et la sensibilisation des communautés sur le projet et la protection de l'enfant en situation d'urgence.</p> <p>Par ailleurs, le partenaire a procédé avec l'appui des services sociaux à la mise en place et à la formation des personnes identifiées comme membres des réseaux communautaires de protection de l'enfant sur les procédures opérationnelles standards de gestion de cas. Cela étant nécessaire comme pré requis à l'identification des survivant de VBG, ainsi que la gestion de leur cas, la fourniture d'une assistance holistique n'a réellement débuté qu'au mois de mars 2024. Le projet entre l'UNICEF et le partenaire de mise en œuvre ayant cependant une durée de mise en œuvre jusqu'à fin juillet 2024, le nombre d'enfants qui devraient pouvoir bénéficier d'une assistance grâce au fonds CERF pourrait être atteint.</p>
Activité 1.5	<p>Créer/Soutenir 6 réseaux communautaires de protection de l'enfance pour la prévention et la réponse aux problèmes de protection de l'enfance</p>	<p>Cinq réseaux communautaires (RECOPE) en plus de celui de Birao ont été mis en place et soutenus. Chaque RECOPE est composé de dix membres soit 60 personnes (37 hommes, 23 femmes) formés sur la prévention et la</p>

		réponse aux problèmes de protection de l'enfant en urgence.
Activité 1.6	Soutenir la sensibilisation Communautaire sur les risques de violences/abus/exploitation contre les enfants y inclus les VBG, EAS et les risques de séparation familiale dans les zones de chocs humanitaire	9 772 (3 175 femmes, 2 783 hommes, 1 804 filles et 2 010 garçons) ont bénéficié de la sensibilisation sur les risques de violences / abus / exploitation contre les enfants y inclus les VBG, EAS et les risques de séparation familiale dans les zones de chocs humanitaire. Le résultat atteint est 122 % de la cible prévu.
Activité 1.7	Renforcer la capacité de monitoring des violations graves à travers le mécanisme MRM 1612	Six mécanismes de collectes de données sur les violations graves des droits et l'enfant ont été mis en place et 47 personnes (35 hommes, 12 femmes) ont bénéficié d'une formation sur le Mécanisme de surveillance et de rapportage des violations graves à l'égard des enfants en lien avec la Résolution 1612 du Conseil de Sécurité des NU Il s'agit des acteurs communautaires opérationnels dans les cinq localités d'intervention du projet qui auront parmi leurs responsabilités celles de surveiller et rapporter les cas de violations graves auprès de TGH qui, à son tour, transmettra les rapports d'incidents à UNICEF qui est membre de la Monitoring and Reporting Mechanism Task Force.  Ce nombre vient s'ajouter aux 18 autres personnes (toutes membres de l'équipe protection de TGH) formées au mois de février sur la thématique.
Activité 1.8	Renforcer le réseau des radios communautaire pour un service d'information d'urgence et adapté aux besoins de enfants et service aux refugies, IDP, retournés et ceux de la communauté hôte	Le projet a contribué à la mise en place d'un service d'information d'urgence à travers les radios communautaires dont la Radio Yatta, présente à Birao.  Un plan de renforcement des capacités de cette radio a été mis en œuvre en vue de produire des émissions en langues parlées par les réfugiés soudanais. Plus de 2 000 postes radios ont été distribués aux réfugiés afin d'assurer une meilleure transmission et un accès aux messages radiophoniques de prévention des violences faites aux enfants et aux femmes et de cohésion sociale.  En tout, 26 813 personnes dont 13 675 femmes personnes ont été touchées par les activités AAP via les radios locales qui ont diffusé des messages sur la réponse fournie dans le cadre de la crise des réfugiés soudanais et la responsabilité des populations pour partager leurs feedbacks sur les réponses apportées, sur la prévention et la protection contre les exploitations et abus commis par les personnels humanitaires.

## 7. Programmation efficace

Le CERF attend des partenaires qu'ils intègrent et tiennent dûment compte des questions transversales telles que la redevabilité envers les personnes affectées (AAP), la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PEAS), les personnes handicapées (PwD), la centralité de la protection ainsi que le genre et l'âge. En outre, le Coordonnateur des Secours d'Urgence (ERC) a identifié quatre domaines

prioritaires sous-financés<sup>6</sup> qui manquent souvent de considération et de visibilité appropriées : les femmes et les filles, les personnes handicapées, l'éducation et la protection. **Dans la section suivante, veuillez montrer comment les questions intersectorielles et les quatre domaines prioritaires sous-financés du ERC ont été intégrés et devraient mettre en évidence l'impact obtenu si possible.**

#### **a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)<sup>7</sup> :**

L'UNICEF a travaillé en étroite collaboration avec son partenaire sur l'obligation de rendre compte aux populations touchées. De nombreuses consultations ont été menées avec les RECOPE, les parents et les enfants des réfugiés et des communautés d'accueil. Les consultations ont notamment abouti à la l'identification par la communauté d'une église pour servir d'espace sécurisé pour les activités psychosociales pour les enfants. En outre, les enfants ont directement influencé les décisions sur les calendriers et les activités dans les espaces amis des enfants.

#### **b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :**

Les plateformes communautaires sont utilisées pour garantir que les mécanismes de plainte communautaires sont accessibles, confidentiels et réactifs. Les membres de ces plateformes communautaires sont utilisés pour fournir des informations sur la mise en œuvre du projet, y compris les incidents et violations pouvant survenir au cours du projet.

#### **c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PEAS) :**

Le partenaire de mise en œuvre a mis en place un numéro vert, le 4012, que toute personne ayant été victime ou témoin d'un abus ou d'une exploitation peut appeler pour signaler un cas. Ce numéro est disponible, accessible par l'intermédiaire de toutes les sociétés de téléphonie mobile. Les enfants sont sensibilisés aux risques liés à la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PEAS) et le numéro de téléphone leur est communiqué.

#### **d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :**

La violence sexiste à l'encontre des filles, des garçons, des femmes, des hommes et des minorités fait partie intégrante du projet. Plus spécifiquement, le projet comprend des sessions de sensibilisation en vue du changement de comportement sur le mariage des enfants, car il s'agit d'un des problèmes principaux affectant les filles et les garçons dans la région de la Vakaga mais aussi au sein de la communauté des réfugiés soudanais.

#### **e. Personnes handicapées (PwD) :**

Les espaces amis des enfants sont aménagés dans des zones ouvertes accessibles à tous, y compris aux enfants handicapés. Le soutien psychosocial et l'éducation parentale couvrent également les besoins spécifiques des enfants handicapés. Bien que le projet prévît de fournir un appui aux enfants vivant avec un handicap, il est ressorti qu'il était difficile pour les animateurs, bien que formés et sensibilisés, d'identifier les enfants avec handicap. Ils ont expliqué leurs limites par le fait qu'ils ne se sentaient pas en mesure de différencier les différents types de handicap.

#### **f. Protection :**

La protection de l'enfant est au cœur de toutes les activités de ce projet. Le projet vise à mettre en œuvre des activités destinées à prévenir d'autres préjudices à l'encontre des enfants et à accroître la résilience des parents face aux effets de la guerre, des déplacements et de la transition vers de nouveaux environnements en République centrafricaine. L'UNICEF travaille dans le cadre de ses engagements fondamentaux pour la protection de l'enfant en urgence.

#### **g. Éducation :**

<sup>6</sup> En janvier 2019, le coordonnateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Bien que le CERF reste axé sur les besoins, l'ERC recherchera des équipes de pays pour prioriser les projets et les activités intégrées qui abordent systématiquement et efficacement ces quatre domaines. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

<sup>7</sup> Le AAP et le PEAS font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PEAS pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

En plus de proposer des activités d'apprentissage, les Espaces amis des enfants et les équipes mobiles organisent régulièrement des séances d'orientation pour les parents mais aussi des activités pour les enfants dans les écoles. Ces orientations visent à encourager les parents à envoyer ou à maintenir leurs enfants, en particulier les filles, à l'école. Au cours de ces séances, les parents sont informés de l'importance de l'éducation pour l'avenir de leurs enfants et des avantages qu'il y a à les envoyer à l'école. En outre, le mécanisme de gestion de cas prévoit de référer les enfants à l'école dans le cadre de leur plan individuel de prise en charge.

## 8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

### Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Non	Non	[À remplir]

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, ce programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisés dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisés, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

[À remplir]

### Paramètres de modalité PMT / de bons d'achat :

Activité spécifique (Y compris le # d'activité du cadre de résultats ci-dessus)	Nombre de personnes	Valeur du cash (US\$)	Secteur / cluster	Restriction
[À remplir]	[À remplir]	US\$ [À remplir]	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant
[À remplir]	[À remplir]	US\$ [À remplir]	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant
[À remplir]	[À remplir]	US\$ [À remplir]	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant

## 9. Visibilité des activités financées par le CERF

Titre	Lien web / source
Fatima et ses enfants, la famille qui survit	<a href="https://www.unicef.org/car/recits/fatima-et-ses-enfants-la-famille-qui-survit">https://www.unicef.org/car/recits/fatima-et-ses-enfants-la-famille-qui-survit</a>
Fatima and her children, the family that survives	<a href="https://www.unicef.org/car/en/stories/fatima-and-her-children-family-survives">https://www.unicef.org/car/en/stories/fatima-and-her-children-family-survives</a>
FACEBOOK	<a href="#">Facebook</a>
TWITTER	<a href="https://twitter.com/UNICEF_CAR/status/1735663163499008380">https://twitter.com/UNICEF_CAR/status/1735663163499008380</a> <a href="https://twitter.com/UNICEF_CAR/status/1736364985268244586">https://twitter.com/UNICEF_CAR/status/1736364985268244586</a> <a href="https://twitter.com/UNICEF_CAR/status/1738474471944548409">https://twitter.com/UNICEF_CAR/status/1738474471944548409</a>

### 3.4 Rapport du projet 23-RR-WFP-032

#### 1. Information sur le projet

Agence :	WFP	Pays :	République centrafricaine
Secteur / cluster :	Services commun - Logistique	Code du projet :	23-RR-WFP-032
Titre du projet :	Transport Aérien d'urgence		
Date de début :	19/06/2023	Date de fin :	18/12/2023
Révisions :	Extension sans cout <input type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>

Financement	<b>Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :</b>	<b>US\$ 4 882 500</b>
	<b>Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :</b>	<b>US\$ 0</b>
	<b>Montant reçu du CERF :</b>	<b>US\$ 999 997</b>
	<b>Total des sous-subsventions du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :</b>	<b>US\$ 145 648</b>
	Partenaires gouvernementaux	US\$ 0
	Partenaires ONG internationale	US\$ 145 648
	Partenaires ONG nationale	US\$
Croix Rouge / Croissant Rouge	US\$	

#### 2. Résumé des résultats obtenus

Grâce à cette subvention UFE du CERF au cours de la période de référence (juin – décembre 2023), le PAM, le cluster Logistique et ses partenaires ont pu maintenir une plateforme aérienne fonctionnelle :

- 115 MT de matériel destiné à la réponse d'urgence (dont 41% de matériel de santé (médical), 14% de fret nutrition et 7,5% de fret WASH, et 1,6% de sécurité alimentaire soit ont été transportés, soit 64% de l'ensemble du matériel transporté était du life-saving. A noter que 22% de matériel logistique ont été transporté vers Birao principalement, cette région étant totalement enclavée pendant la saison des pluies.
- 40,7% du matériel a été transporté vers Birao (préfecture de la Vakaga) et 34,4% vers Bangassou (préfecture du Mbomou)
- Le stockage et les chargements sont gérés par HI, avec qui le Cluster Logistique a signé un accord de service technique (technical service agreement - TSA).

La capacité de stockage mutualisée dans la Vakaga a pas augmenté au cours de la période de référence, une unité de stockage mobile supplémentaire (mobile storage unit – MSU) a été déployée dans cette zone, à savoir un MSU de 200m<sup>2</sup>, gérée par l'ONG locale L'Homme de Galilée. Un accord (MoU) a été signé avec Première Urgence Internationale (PUI) pour le déploiement d'un MSU et a déployé le stock au mois de novembre 2023 (Rapport de déploiement attaché au présent rapport).

#### 3. Modifications

N/A

#### 4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet \*

Secteur / cluster	Services commun - Logistique									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Communautés d'accueil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Personnes handicapées (PwD) sur le total</b>										
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

\* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

## 5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Le projet a permis de transporter du cargo pour 25 partenaires : ACTED, Action Wash Centrafrique, Alima, AURD, Caritas, COOPI, HEMLE, IMC, Invisible Children, IRC, MSFB, MSFE, MSFF, OCHA, OIM, OMS, PUI, TGH, UNFPA, UNHAS, UNHCR, UNICEF, WFP, WHH, WVI.

## 6. Cadre de résultats du projet CERF

<b>Objectif du projet</b>	Augmenter les capacités logistiques des organisations humanitaires.			
<b>Résultat 1</b>	Un fret aérien est mis à disposition des organisations humanitaires souhaitant intervenir dans les zones prioritaires inaccessibles par voie routière pour raison logistique ou sécuritaire pour les secteurs d'intervention priorités et des formations sont organisées pour les logisticiens.			
<b>Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ?</b> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>				
<b>Secteur / cluster</b>	Services commun - Logistique			
<b>Indicateurs</b>	<b>Description</b>	<b>Valeur cible</b>	<b>Valeur atteinte</b>	<b>Source de vérification</b>
Indicateur 1.1	CS.2 Poids total du fret transporté par voie terrestre, maritime ou aérienne en tonnes métriques	90	115	Voir fichier excel joint pour les détails des vols
<b>Explication du résultat et de la variation de l'indicateur</b>		L'indicateur a pu être atteint au vu des besoins de la communauté humanitaire. Des vols ont dû être refusé au vu du budget à respecter.		
<b>Activités</b>	<b>Description</b>	<b>Mise en œuvre par</b>		
Activité 1.1	Mettre un service de fret aérien d'urgence à disposition des partenaires souhaitant intervenir dans les zones prioritaires inaccessibles par d'autres moyens pour les secteurs d'intervention retenus. Identifier avec les partenaires les contraintes d'accès physiques par voie routière ou fluviale, nécessitant l'utilisation d'une solution aérienne pour l'acheminement de l'aide humanitaire et collecter et compiler les besoins exprimés en termes de transport aérien (destination/secteur/poids/volumes) en provenance des partenaires éligibles (zones géographiques prioritaires)	L'équipe du Cluster Logistique a pu collecter et compiler les besoins exprimés en termes de transport aérien en provenance des partenaires éligibles. Les zones géographiques prioritaires ont été privilégiées. Les partenaires du Cluster ont aidé à identifier les zones inaccessibles tout au long du projet.		
Activité 1.2	S'assurer que les besoins en termes de transport aérien émis par les partenaires sont en adéquation avec les priorités définies par HCT/ICC (zones géographiques prioritaires et priorités opérationnelles).	Le Cluster Logistique s'est assuré de remplir ce critère, notamment en participant aux diverses réunions ICC, mais également en communiquant bilatéralement avec les autres responsables de Cluster et OCHA.		
Activité 1.3	Organiser et quantifier les besoins des partenaires afin de pouvoir élaborer le planning des vols qui sera communiqué aux partenaires ainsi qu'organiser le bon déroulement des opérations avec la compagnie aérienne VIA AIR : planning des vols, destinations, plans de chargement des avions.	Le Cluster Logistique a compilé et analysé les besoins dans des plans de transport transmis aux partenaires pour la bonne organisation des vols.		
Activité 1.4	Planifier avec Humanité et Inclusion (HI) l'entreposage de ces frets sur le site de l'aéroport de Bangui / Mpoko par HI. Les partenaires amènent eux même leur fret à l'aéroport, HI s'occupe de vérifier les conditionnements, la conformité du cargo avec les items déclarés, de faire	L'entreposage a été planifié et organisée avec HI. Voir rapport de fin de projet de HI en pièce jointe.		

	la liaison avec UNHAS pour les déclarations UN Dangerous Goods, et stocker et charger les aéronefs sous la supervision de l'équipe WFP.	
Activité 1.5	Assurer la consolidation des différentes demandes de transport aérien et l'utilisation la plus optimale des avions (maximiser le poids du cargo pour chaque rotation) ainsi qu'assurer la communication / coordination entre les différents acteurs / aspects de l'opération : la dépose des cargos auprès de Humanité et Inclusion à l'aéroport, le chargement du cargo dans les avions de la compagnie aérienne, la demande de sécurisation de piste auprès de la coordination civilo-militaire (OCHA CMCoord), ramassage rapide du cargo à la destination par les équipes du destinataire.	Le Cluster Logistique à assurer la consolidation des différentes demandes et l'utilisation la plus optimale des avions (remplissage à 100% avant programmation).
Activité 1.6	Paiement des factures de Via Air à la fin de chaque mois, en collaboration avec l'équipe des finances de WFP.	Les factures sont payées à la fin de chaque mois, en collaboration avec l'équipe finance de WFP.

**Résultat 2** Augmenter la capacité de stockage mutualisée dans la Vakaga à hauteur de 320m3

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui  Non

<b>Secteur / cluster</b>	Services commun - Logistique			
<b>Indicateurs</b>	<b>Description</b>	<b>Valeur cible</b>	<b>Valeur atteinte</b>	<b>Source de vérification</b>
Indicateur 2.1	# de rubhalls mis en place par an	1	1	Voir rapport de déploiement de PUI
<b>Explication du résultat et de la variation de l'indicateur</b>		Le MSU déployé était de 200 m <sup>2</sup> , soit 300 m <sup>3</sup> utile.		
<b>Activités</b>	<b>Description</b>	<b>Mise en œuvre par</b>		
Activité 2.1	1) Identification de la zone dans laquelle le MSU devra être déployé en respectant les conditions suivantes :Condition 1 Besoins additionnels d'espace de stockage en province exprimés par un minimum de deux organisations humanitaires – le principe de mutualisation; Condition 2 Mise en oeuvre d'une étude d'évaluation des besoins (directement sur le terrain ou via la consultation de sources secondaires en cas d'accès physique limité ou d'urgence) – le principe d'une intervention basée sur des besoins confirmés (needs based response) ; Condition 3 Evaluation des capacités locales en termes de stockage et vérification qu'aucun acteur ne peut absorber les besoins non couverts (PAM etc.) – le principe de non-duplication ; Condition 4 La zone d'intervention est considérée comme accessible pour les travailleurs humanitaires suite à la mise en place d'une évaluation sécuritaire – le principe de bonne gestion des risques ; Toute intervention remplissant ces trois critères doit être confirmée par le cluster logistique.	La zone et le besoin ont été identifiés conformément aux conditions.		
Activité 2.2	2) Confirmation du besoin et visite de la zone. Confirmer les besoins via la mise en place de réunions avec différents acteurs opérationnels dans la zone : étude des stratégies d'approvisionnement et de stockage des	L'ONG locale l'homme de Galilée a été rencontrée par le Cluster Logistique et PUI et a accepté les conditions de mutualisation. Le stock est mis à disposition des		



	acteurs humanitaires et identification/ dimensionnement des besoins ; Pré-identification d'un acteur volontaire pour accueillir le MSU : sensibilisation autour des responsabilités et de la gestion de stocks mutualisés, sensibilisation sur la charge de travail additionnelle que la gestion d'un MSU entraîne et sur le potentiel redimensionnement RH nécessaire, présentation de l'Accord de partenariat ; Pré-identification d'un site: il s'agit d'évaluer l'option d'une ouverture d'un site « en dur » (prix, disponibilité, sécurité, etc.) ou d'un site adapté pour accueillir un MSU. L'idée principale est de renforcer les capacités de stockage en province et le déploiement de MSU n'est pas toujours la meilleure solution. Ce site doit être identifié chez une organisation acceptant de fournir des services mutualisés et cette organisation devient alors l'ONG gestionnaire.	partenaires et il a été discuté du déploiement en GT Log à Birao.
Activité 2.3	Organisation du déploiement : obtention des validations nécessaires, dimensionnement des travaux (durée, taille de l'équipe, travaux antérieurs à réaliser, date des travaux et identification de solutions de logement des équipes etc.).	Tous les paramètres ont été vérifiés. Voir rapport de déploiement.
Activité 2.4	Le MSU est ensuite déployé. Au besoin, il sera transporté en avion via la zone si celle-ci est inaccessible par transport routier.	Le MSU a été déployé par PUI. Le MSU a été transporté à Birao par avion (en novembre, saison des pluies).

## 7. Programmation efficace

Le CERF attend des partenaires qu'ils intègrent et tiennent dûment compte des questions transversales telles que la redevabilité envers les personnes affectées (AAP), la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PEAS), les personnes handicapées (PwD), la centralité de la protection ainsi que le genre et l'âge. En outre, le Coordonnateur des Secours d'Urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires sous-financés<sup>8</sup> qui manquent souvent de considération et de visibilité appropriées : les femmes et les filles, les personnes handicapées, l'éducation et la protection. **Dans la section suivante, veuillez montrer comment les questions intersectorielles et les quatre domaines prioritaires sous-financés du ERC ont été intégrés et devraient mettre en évidence l'impact obtenu si possible.**

### a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)<sup>9</sup> :

Bien que les bénéficiaires finaux ne soient pas directement impliqués dans la conception ou la mise en œuvre du service, nous avons veillé à respecter les principes d'AAP en tenant compte des besoins et des réalités locales. Pour cela, nous avons consulté et travaillé en étroite collaboration avec les acteurs humanitaires locaux, dont le groupe de travail Logistique local, pour comprendre les exigences opérationnelles et logistiques liées à l'acheminement rapide de l'aide.

Le mécanisme de feedback du PAM s'applique au projet et est disponible pour toutes les parties prenantes afin de garantir une adaptation continue de nos services en fonction des besoins et des circonstances changeantes sur le terrain. Les retours d'expérience et les

<sup>8</sup> En janvier 2019, le coordonnateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Bien que le CERF reste axé sur les besoins, l'ERC recherchera des équipes de pays pour prioriser les projets et les activités intégrées qui abordent systématiquement et efficacement ces quatre domaines. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

<sup>9</sup> Le AAP et le PEAS font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PEAS pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

recommandations transmises via l'enquête de satisfaction disséminée une fois par an auprès de nos partenaires ont été pris en compte pour améliorer l'efficacité et l'adéquation de nos opérations.

---

#### **b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :**

Les mécanismes de plainte du PAM sont accessibles aux partenaires pour ce projet également. Par ailleurs, les chiffres de réalisations sont présentés mensuellement à la réunion du Cluster Logistique pour permettre aux partenaires de faire leurs remarques sur la réalisation et les programmations. En outre, une enquête de satisfaction annuelle permet aux partenaires de nous faire parvenir leurs suggestions de manière anonyme.

---

#### **c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PEAS) :**

Le PAM dispose d'un mécanisme de signalement des cas d'exploitation et d'abus sexuels (PEAS) qui garantit la confidentialité, l'accessibilité et le suivi des plaintes. Les bénéficiaires, le personnel du PAM et les parties prenantes peuvent signaler les cas de PEAS de manière confidentielle via plusieurs canaux, y compris les hotlines, les boîtes à suggestions, les points focaux sur le terrain et les bureaux locaux du PAM.

Les plaintes sont traitées avec sérieux et transparence, en tenant compte des besoins spécifiques des victimes et en respectant les principes de dignité et de protection. Un suivi rigoureux est assuré pour chaque plainte signalée afin de garantir des actions appropriées, des mesures disciplinaires si nécessaire, et des efforts continus pour prévenir de futurs cas d'exploitation et d'abus sexuels.

---

#### **d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :**

Bien que le programme de fret aérien d'urgence ne soit pas directement orienté vers les bénéficiaires finaux, le PAM s'engage à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles à travers ses opérations. Ceci est réalisé en intégrant des principes d'égalité des sexes dans la planification et la mise en œuvre des activités logistiques. Un groupe "Genre en logistique" au sein du Cluster, soutenu par le bureau pays, rassemble notamment les femmes logisticiennes de manière périodique pour parler des défis et particularité du métier de logisticienne.

Le PAM veille à garantir la participation équitable des femmes et à promouvoir leur accès aux opportunités économiques et aux services essentiels, y compris dans les situations d'urgence. De plus, le PAM sensibilise et forme son personnel sur les questions de genre et assure la protection des minorités sexuelles et de genre au sein de ses équipes et dans ses opérations.

---

#### **e. Personnes handicapées (PwD) :**

Le projet de fret aérien d'urgence a collaboré avec des partenaires tels qu'Humanité et Inclusion (HI) pour assurer le stockage et la distribution efficace des biens humanitaires. HI accorde une attention particulière aux besoins des personnes handicapées et sensibilise sur les questions d'accessibilité et d'inclusion.

---

#### **f. Protection :**

La protection de toutes les personnes affectées et à risque a été prise en compte dans la mise en œuvre du projet de fret aérien d'urgence en garantissant des procédures et des normes de sécurité strictes tout au long de la chaîne logistique.

Bien que le projet ne soit pas directement impliqué dans des interactions avec les bénéficiaires finaux, les résultats de protection intégrée sont démontrés par la sécurisation efficace des biens transportés, minimisant ainsi les risques de détournement ou de mauvaise utilisation.

L'engagement envers la protection des personnes affectées et à risque est intégré dans la gestion opérationnelle du projet, en collaboration avec les partenaires humanitaires, pour assurer une réponse humanitaire sûre et responsable.

---

#### **g. Éducation :**

Des sessions de formation régulières ont été organisées avec les partenaires impliqués. Ces sessions visaient à renforcer les compétences techniques nécessaires, telles que le calcul des volumes et la sensibilisation sur le remplissage correct des formulaires de SRF (Demande de Réservation de Vol).

Ces efforts doivent permettre d'améliorer la qualité et la précision des demandes de transport aérien, facilitant ainsi la planification et la logistique des opérations humanitaires. Bien que les aspects éducatifs ne soient pas le principal objectif du projet, ces formations contribuent à renforcer les capacités des partenaires et à améliorer l'efficacité globale de la réponse humanitaire.

L'intégration de sessions éducatives dans le cadre opérationnel du projet démontre un engagement envers le renforcement des compétences et la qualité des pratiques professionnelles dans le domaine de la logistique humanitaire. Cependant, le manque de ressources nous bloque parfois pour l'organisations de sessions régulières.

## 8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

### Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Non	Non	[À remplir]

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, ce programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisés dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisée, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

[À remplir]

### Paramètres de modalité PMT / de bons d'achat :

Activité spécifique (Y compris le # d'activité du cadre de résultats ci-dessus)	Nombre de personnes	Valeur du cash (US\$)	Secteur / cluster	Restriction
[À remplir]	[À remplir]	US\$ [À remplir]	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant
[À remplir]	[À remplir]	US\$ [À remplir]	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant
[À remplir]	[À remplir]	US\$ [À remplir]	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant

## 9. Visibilité des activités financées par le CERF

Titre	Lien web / source
Infographie fret aérien d'urgence, Novembre 2023	<a href="#">RCA - Infographie Service de Fret Aérien d'Urgence, novembre 2023   Logistics Cluster Website (logcluster.org)</a>
Infographie fret aérien d'urgence, Octobre 2023	<a href="#">RCA - Infographie Service de Fret Aérien d'Urgence, octobre 2023   Logistics Cluster Website (logcluster.org)</a>
Infographie fret aérien d'urgence, Août 2023	<a href="#">RCA - Infographie Service de Fret Aérien d'Urgence, août 2023   Logistics Cluster Website (logcluster.org)</a>

## ANNEX: CERF FUNDS DISBURSED TO IMPLEMENTING PARTNERS

CERF Project Code	Cluster/Sector	Agency	Partner Type	Total CERF Funds Transferred to Partner US\$
23-RR-HCR-023	Protection	UNHCR	INGO	\$74,082
23-RR-HCR-023	Protection	UNHCR	NNGO	\$264,878
23-RR-FPA-028	Sexual and Reproductive Health	UNFPA	NNGO	\$238,608
23-RR-CEF-039	Child Protection	UNICEF	INGO	\$317,756
23-RR-CEF-039	Child Protection	UNICEF	INGO	\$32,171
23-RR-CEF-039	Child Protection	UNICEF	NNGO	\$12,513
23-RR-WFP-032	Humanitarian Air Services	WFP	INGO	\$40,000
23-RR-WFP-032	Humanitarian Air Services	WFP	INGO	\$105,648